

SÉNAT DE BELGIQUE

Le Sénat au cours de la session de 2006-2007

(Les données statistiques figurant aux pp. 3 à 5 et concernant les séances plénières et les réunions des commissions, ont trait à la législature 2003-2007)

SOMMAIRE

I. Séance plénière	3
II. Commissions, comités d'avis et groupes de travail	
1. Commission des Affaires institutionnelles	5
2. Commission de la Justice	9
3. Commission des Relations extérieures et de la Défense	14
4. Commission des Finances et des Affaires économiques	25
5. Commission de l'Intérieur et des Affaires administratives	31
6. Commission des Affaires sociales	35
7. Commission spéciale « Mondialisation »	43
8. Groupe de travail « Bioéthique »	45
9. Groupe de travail « Espace »	46
10. Comité d'avis pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes	51
11. Comité d'avis fédéral chargé des questions européennes.....	53
12. Commission chargée du suivi du Comité permanent de contrôle des services de renseignements et de sécurité	57
13. Commission de contrôle des dépenses électorales et de la comptabilité des partis politiques	59
III. Commission parlementaire de concertation.....	61
IV. Assemblées internationales	
1. Conseil interparlementaire consultatif du Benelux	62
2. Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.....	64
3. Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale	66
4. Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).....	67
5. Conférence des organes spécialisés en affaires communautaires et européennes des parlements de l'Union européenne (COSAC).....	67
6. Union interparlementaire.....	68
7. Assemblée parlementaire euroméditerranéenne (APEM)	70
V. Relations internationales	
1. Visites officielles du Président du Sénat à l'étranger.....	71
2. Personnalités étrangères reçues par la Présidente du Sénat	71
3. Ambassadeurs étrangers reçus par la Présidente du Sénat	76
4. Visites officielles de délégations étrangères au Sénat	77
5. Divers	77
VI Communication	
1. Relations avec les médias	81
2. Relations publiques	82

I. Séance plénière

a) Nombre de séances

Lors de la législature 2003-2007, le Sénat a tenu **217** séances plénières, d'une durée totale de **758** heures.

b) Travail législatif

Ces travaux ont permis d'**adopter** :

- **342** projets de loi (procédure bicamérale *classique*);
- **163** projets de loi (procédure d'évocation);
- **73** propositions de loi déposées par des sénateurs dont 2 propositions de loi spéciale;
- **13** propositions de révision de la Constitution dont 9 déposées par des sénateurs. 12 ont été publiés au Moniteur belge;
- **60** propositions de résolution;
- **3** modifications du règlement ;

Procédure d'évocation

La Chambre a transmis au Sénat **402** textes évocables. Pendant la législature, le Sénat a fait **165** fois usage du droit d'évocation. Le texte a été amendé et renvoyé à la Chambre des représentants dans **25** cas.

Dans **23** cas, la Chambre des représentants a adopté entièrement le texte du Sénat. La Chambre a deux fois contreamendé

c) Contrôle parlementaire

Au cours de la même législature, le Sénat a entendu **2198** demandes d'explications et **1516** questions orales.

Par ailleurs, **7923** questions écrites ont été posées.

d) Débats d'actualité

Le Sénat a tenu des débats d'actualité en séance plénière sur les thèmes suivants :

- La plainte introduite, par les curateurs de la Sabena, auprès du ministère public du canton de Zurich
- Les soins palliatifs
- Le rapport de synthèse de la commission du dialogue interculturel
- L'aide de la Belgique aux régions sinistrées du Sud-Est asiatique
- Le suivi de la Conférence mondiale sur les femmes
- Les problèmes relatifs à la scission éventuelle de l'arrondissement électoral de Bruxelles-Hal-Vilvorde

- La détention de mineurs dans les centres d'asile fermés
- La circulation de jour avec les phares allumés
- La famine au Niger
- L'existence éventuelle de prisons secrètes et les vols de la CIA vers des aéroports européens
- La politique des poursuites en matière de drogues
- La violence domestique
- Les conséquences de la restructuration chez Volkswagen Forest
- La situation au Darfour

e) Débats thématiques ou de société

Le Sénat a également tenu des débats de société en séance plénière sur les thèmes suivants :

- La politique de sécurité
- La situation au Congo
- Les relations de la Belgique avec l'Afrique centrale : le Rwanda, la République Démocratique du Congo et le Burundi
- Un incident à propos de courrier adressé au pouvoir judiciaire
- La politique énergétique en Belgique

f) Conflit d'intérêts

La Constitution prévoit que, lorsqu'un conflit d'intérêts naît entre deux assemblées législatives et que celles-ci ne parviennent pas à le résoudre, le Sénat dépose devant le Comité de concertation un avis motivé sur le conflit en question.

Au cours de la législature 2003-2007, le Sénat a émis **2** avis motivés sur des conflits d'intérêts :

- entre le Parlement flamand et la Chambre des représentants à propos du projet de loi instaurant une cotisation d'égalisation pour les pensions - Transformation de la retenue sur le pécule de vacances en une cotisation personnelle destinée soit à la gestion globale de la sécurité sociale pour les contractuels du secteur public soit au Fonds, pour l'équilibre des régimes de pension pour les statutaires
- entre, d'une part, le Parlement flamand et, d'autre part, le Parlement wallon et le Parlement de la Communauté française sur le projet de décret, déposé au Parlement flamand, modifiant le décret du 15 juillet 1997 contenant le Code flamand du logement - Conflit d'intérêt contre la disposition en vertu de laquelle les candidats-locataires d'un logement social sont tenus de déclarer qu'ils sont disposés à apprendre le néerlandais

*

* *

II. Commissions, comités d'avis et groupes de travail

Durant la législature 2003-2007, les commissions du Sénat ont tenu au total **1653** réunions d'une durée totale de **2873** heures et 10 minutes.

Travaux des diverses commissions durant la session 2006-2007 :

1. Affaires institutionnelles

Présidente : Mme Anne-Marie Lizin.

a. Législation

1. *Projet de déclaration de révision de la Constitution adopté*

- Projet de déclaration de révision de la Constitution; n° 3-2377/1 ;

Joindre au dossier :

- Proposition de déclaration de révision du titre II de la Constitution en vue d'y insérer des dispositions nouvelles relatives aux droits de l'enfant (de Mme Sabine de Bethune); n° 3-155/1 ;
- Proposition de déclaration de révision de l'article 72 de la Constitution, en vue de l'abroger (de M. Wim Verreycken et consorts); n° 3-340/1 ;
- Proposition de déclaration de révision du décret n° 5 du 24 novembre 1830 portant exclusion perpétuelle de la famille d'Orange-Nassau de tout pouvoir en Belgique (de M. Frank Creyelman et consorts); n° 3-342/1 ;
- Proposition de déclaration de révision de l'article 62, alinéa 3, première phrase, de la Constitution, en vue de supprimer l'obligation de vote (de M. Jacques Germeaux et consorts); n° 3-830/1 ;
- Proposition de déclaration de révision de l'article 59 de la Constitution, en vue de ne plus soustraire les sénateurs de droit à la procédure judiciaire ordinaire (de M. Wim Verreycken); n° 3-858/1 ;
- Proposition de déclaration de révision de l'article 113 de la Constitution (de M. Wim Verreycken); n° 3-1045/1 ;
- Proposition de déclaration de révision de l'article 59 de la Constitution (de M. Michel Delacroix); n° 3-1156/1 ;
- Proposition de déclaration de révision de la Constitution visant à traduire l'égalité des sexes dans la terminologie utilisée (de Mme Sabine de Bethune et consorts); n° 3-1372/1 ;
- Proposition de déclaration de révision des articles 66, alinéa 1er, et 71, alinéas 1er et 2, de la Constitution, en vue d'actualiser les dispositions relatives à l'indemnité parlementaire (de Mme Sabine de Bethune); n° 3-1416/1 ;
- Proposition de déclaration de révision de l'article 30 de la Constitution en vue d'étendre la protection des langues (de MM. Joris Van Hauthem et Karim Van Overmeire); n° 3-1560/1 ;

- Proposition de déclaration de révision de l'article 24, § 1er, alinéa 4, de la Constitution, en vue d'y introduire le choix d'un cours de philosophie en dernière année de l'enseignement secondaire supérieur (de Mme Amina Derbaki Sbaï et consorts); n° 3-1608/1 ;
- Proposition de déclaration de révision du titre III, chapitre 1er, de la Constitution, en vue d'y insérer un article 48*bis* aux fins d'instaurer l'obligation d'exercer le mandat électif auquel le candidat a été élu (de M. Francis Delpérée); n° 3-1640/1 ;
- Proposition de déclaration de révision de l'article 1er de la Constitution, en vue d'y introduire la notion de laïcité politique (de Mme Amina Derbaki Sbaï et consorts); n° 3-2112/1 ;
- Proposition de déclaration de révision de l'article 1er de la Constitution, en vue d'y inscrire le principe de la laïcité de l'État fédéral (de M. François Roelants du Vivier); n° 3-2134/1 ;
- Propositions de déclaration de révision de la Constitution (de M. Joris Van Hauthem et consorts); n°s 3-2140/1 à 3-2341/1 ;
- Proposition de déclaration de révision de l'article 21, alinéa 2, de la Constitution en vue d'y inscrire le principe de suprématie de la loi sur les actes religieux (de Mme Christine Defraigne); n° 3-2379/1 ;
- Proposition de déclaration de révision de la Constitution (de M. Luc Van den Brande et consorts); n° 3-2381/1 ;
- Proposition de déclaration de révision de la Constitution en ce qui concerne la représentation garantie au sein des chambres fédérales, l'autonomie constitutive et la reprise des compétences et finances provinciales par la Communauté germanophone (de M. Berni Collas); n° 3-2413/1.

2. *Projets et propositions de loi adoptés*

- Projet de loi instaurant un Comité parlementaire chargé du suivi législatif; n° 3-648/1;
- a) Projet de loi modifiant certaines lois relatives aux dotations allouées à la cour des comptes, aux médiateurs fédéraux, aux commissions de nomination pour le notariat et à la Commission de la protection de la vie privée; n° 3-1060/1;
- b) Projet de loi modifiant la loi du 18 juillet 1991 organique des services de police et de renseignements; n° 3-1061/1;
- c) Projet de loi modifiant le Code judiciaire en ce qui concerne la dotation allouée au Conseil supérieur de la Justice; n° 3-1062/1;
- d) Projet de loi spéciale modifiant la loi spéciale du 6 janvier 1989 sur la Cour d'arbitrage, en ce qui concerne la dotation à cette Cour; n° 3-1063/1 ;
- a) Projet de loi modifiant l'article 40 des lois sur l'emploi des langues en matière administrative, coordonnées le 18 juillet 1966; n° 3-1495/1;

- b) Projet de loi réglant la publication en langue allemande des lois et arrêtés royaux et ministériels d'origine fédérale et modifiant la loi du 31 mai 1961 relative à l'emploi des langues en matière législative, à la présentation, à la publication et à l'entrée en vigueur des textes légaux et réglementaires, les lois sur l'emploi des langues en matière administrative, coordonnées le 18 juillet 1966, ainsi que la loi du 31 décembre 1983 de réformes institutionnelles pour la Communauté germanophone; n° 3-1496/1 ;
- a) Projet de loi spéciale portant octroi d'une allocation spéciale unique au profit de la Communauté française, de la Région wallonne, de la Communauté flamande, de la Région flamande, de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Commission communautaire commune; n° 3-1964/1 ;
- b) Projet de loi portant octroi d'une allocation spéciale unique au profit de la Communauté germanophone; n° 3-1965/1 ;
- a) Projet de loi modifiant la loi du 2 mai 1995 relative à l'obligation de déposer une liste de mandats, fonctions et professions et une déclaration de patrimoine, en ce qui concerne les mandataires communaux et provinciaux; n° 3-2367/1;
- b) Projet de loi spéciale modifiant la loi spéciale du 2 mai 1995 relative à l'obligation de déposer une liste de mandats, fonctions et professions et une déclaration de patrimoine, en ce qui concerne les mandataires communaux et provinciaux;
n° 3-2368/1.

3. *Conflit d'intérêts*

- Conflit d'intérêts entre, d'une part, le Parlement flamand et, d'autre part, le Parlement wallon et le Parlement de la Communauté française sur le projet de décret, déposé au Parlement flamand, modifiant le décret du 15 juillet 1997 contenant le Code flamand du logement (Parlement flamand, doc. 824 (2005-2006) - N°1); n° 3-1853/1.

b. Débats – Auditions – Échange de vues

- Exposé de MM. Pierre Laffitte et Claude Saunier, sénateurs français, sur le rapport qu'ils ont fait, le 27 juin 2006, au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur "Les apports de la science et de la technologie au développement durable", Tome I : "Changement climatique et transition énergétique : dépasser la crise".- Échange de vues.
- Résolution du 26 mars 2007 du Parlement de la Communauté germanophone à l'adresse du gouvernement fédéral et au parlement fédéral relative à la déclaration de révision de la Constitution; doc. Parlement de la Communauté germanophone 97 (2006-2007)
N° 3.- Échange de vues.

- Proposition de loi modifiant la loi du 24 juin 1955 sur les archives (de M. Destexhe et consorts) ; n° 3-2084/1 :
 - audition de M. Claude Moreau de Gerbehaye, chef de département aux Archives de l'État.- Échange de vues.
- Projet de loi spéciale modifiant la loi spéciale du 6 janvier 1989 sur la Cour d'arbitrage, en ce qui concerne la dotation à cette Cour ; n° 3-1063/1 :
 - audition de MM. Alex Arts et Michel Melchior, présidents de la Cour d'arbitrage.- Échange de vues.

c. Conférence de presse

Présentation du rapport final de l'étude effectuée par le Centre d'Études et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CEGES) pour le compte du Gouvernement fédéral et à la demande du Sénat de Belgique : « La Belgique docile : Les autorités belges et la persécution des Juifs en Belgique pendant la Seconde Guerre Mondiale. »

*
* *

2. Justice

Président : M. Hugo Vandenberghe.

a. Législation

1. Projets de loi adoptés

- Projet de loi portant diverses mesures en matière de recèlement (n° 3-1610);
- Projet de loi modifiant diverses dispositions légales en matière de droit pénal social (n° 3-1755);
- Projet de loi contenant diverses dispositions en matière de droit pénal social (n° 3-1756);
- Projet de loi modifiant le Code d'instruction criminelle en vue de la réouverture de la procédure en matière pénale (n° 3-1769);
- Projet de loi modifiant le Code pénal en vue de réprimer plus sévèrement la violence contre certaines catégories de personnes (n° 3-1791);
- Projet de loi modifiant diverses dispositions relatives à l'absence et à la déclaration judiciaire de décès (n° 3-1792);
- Projet de loi modifiant certaines dispositions du Code judiciaire relatives à l'absence et à la déclaration judiciaire de décès (n° 3-1793);
- Projet de loi relative à la transsexualité (n° 3-1794);
- Projet de loi modifiant l'article 46bis du Code d'instruction criminelle (n° 3-1824)
- Projet de loi sur la formation judiciaire et portant création de l'Institut de formation judiciaire (n° 3-1889);
- Projet de loi-programme (I) (n° 3-1986)
- Projet de loi-programme (II) (n° 3-1987);
- Projet de loi portant des dispositions diverses (I) (n° 3-1988);
- Projet de loi portant des dispositions diverses (II) (n° 3-1989);
- Projet de loi modifiant la loi du 8 juin 2006 réglant des activités économiques et individuelles avec des armes (n° 3-2004);
- Projet de loi modifiant la loi du 3 avril 1953 d'organisation judiciaire en ce qui concerne la cour d'appel de Mons et le tribunal de première instance de Gand et autorisant temporairement la nomination de magistrats en surnombre, en ce qui concerne la cour d'appel de Mons (n° 3-2006);
- Projet de loi modifiant le Code judiciaire, notamment les dispositions relatives au personnel judiciaire de niveau A, aux greffiers et aux secrétaires ainsi que les dispositions relatives à l'organisation judiciaire (n° 3-2009);

- Projet de loi organisant les relations entre les autorités publiques et les organisations syndicales des greffiers de l'ordre judiciaire, les référendaires près la Cour de cassation, les référendaires et les juristes de parquet près les cours et tribunaux (n° 3-2010);
- Projet de loi modifiant, en ce qui concerne le droit successoral à l'égard du cohabitant légal survivant, le Code civil et la loi du 29 août 1988 relative au régime successoral des exploitations agricoles en vue d'en promouvoir la continuité (n° 3-2015);
- Projet de loi adaptant la législation en matière de lutte contre la corruption (n° 3-2039);
- Projet de loi relative à la mise à la disposition du tribunal de l'application des peines (n° 3-2054);
- Projet de loi relatif au cautionnement à titre gratuit (n° 3-2056)
- Projet de loi réformant le divorce (n° 3-2068);
- Projet de loi portant assentiment à l'accord de coopération du 13 décembre 2006 entre l'État fédéral, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone et la Commission communautaire commune portant sur l'organisation et le financement de l'offre restauratrice visée à la loi du 8 avril 1965 relative à la protection de la jeunesse, à la prise en charge des mineurs ayant commis un fait qualifié infraction et à la réparation du dommage causé par ce fait (n° 3-2085);
- Projet de loi portant assentiment à l'accord de coopération du 13 décembre 2006 entre l'État fédéral, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone et la Commission communautaire commune portant sur l'organisation et le financement du stage parental fixés dans la loi relative à la protection de la jeunesse, à la prise en charge des mineurs ayant commis un fait qualifié infraction et à la réparation du dommage causé par ce fait (n° 3-2086);
- Projet de loi portant assentiment à l'accord de coopération du 13 décembre 2006 entre l'État fédéral, la Communauté flamande, la Communauté française, la Région wallonne, la Communauté germanophone et la Commission communautaire commune portant sur l'entrée en vigueur de l'article 7, 7° de la loi du 13 juin 2006 modifiant la législation relative à la protection de la jeunesse et à la prise en charge des mineurs ayant commis un fait qualifié infraction (n° 3-2087);
- Projet de loi relatif à l'internement des personnes atteintes d'un trouble mental (n° 3-2094);
- Projet de loi modifiant le Code judiciaire en vue de lutter contre l'arriéré judiciaire (n° 3-2095);
- Projet de loi modifiant l'article 340, § 3, du Code judiciaire (n° 3-2096);
- Projet de loi portant des dispositions diverses (IV) (n° 3-2121);
- Projet de loi portant des dispositions en matière de baux à loyer (n° 3-2122);

- Projet de loi insérant un article 391sexies dans le Code pénal et modifiant certaines dispositions du Code civil en vue d'incriminer et d'élargir les moyens d'annuler le mariage forcé (n° 3-2129);
- Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie (n° 3-2362);
- Projet de loi tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes (n° 3-2363);
- Projet de loi tendant à lutter contre certaines formes de discrimination (n° 3-2364);
- Projet de loi adaptant le Code judiciaire à la législation tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie (n° 3-2365);
- Projet de loi modifiant le Code civil en vue d'améliorer la protection successorale des enfants nés hors mariage (n° 3-2392);
- Projet de loi modifiant la loi du 26 mars 2003 portant création d'un Organe Central pour la Saisie et la Confiscation et portant des dispositions sur la gestion à valeur des biens saisis et sur l'exécution de certaines sanctions patrimoniales (n° 3-2428);
- Projet de loi portant des dispositions diverses (n° 3-2429);
- Projet de loi la mise en oeuvre du Règlement (CE) n° 2201/2003 du Conseil du 27 novembre 2003 relatif à la compétence, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière matrimoniale et en matière de responsabilité parentale abrogeant le Règlement (CE) n° 1347/2000, de la Convention européenne de Luxembourg du 20 mai 1980 sur la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière de garde des enfants et le rétablissement de la garde des enfants ainsi que de la Convention de La Haye du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants (n° 3-2435);

2. Propositions de loi adoptées

Proposition de loi relative à la répétibilité des honoraires et des frais d'avocat (de Mme Fauzaya Talhaoui et M. Flor Koninckx) (n° 3-1686);

b. Rapports annuels – Débats – Auditions

- a) Projet de loi modifiant l'article 505 du Code pénal et l'article 35 du Code d'instruction criminelle à propos de la confiscation applicable en cas de recèlement;
n° 3-1610/1.-
- b) Proposition de loi modifiant l'article 505 du Code pénal en ce qui concerne le recel (de M. François Roelants du Vivier);
n° 3-39/1.-
 - Audition d'un représentant de l'Ordre des barreaux francophones et germanophone;
 - Audition d'un représentant de la Cellule de Traitement des Informations financières (CTIF).

Projet de loi sur la formation judiciaire et portant création de l'Institut de formation judiciaire; n° 3-1889/1.-

- Audition de représentants du Conseil supérieur de la Justice.
- a) Projet de loi modifiant le Code judiciaire, notamment les dispositions relatives au personnel judiciaire de niveau A, aux greffiers et aux secrétaires ainsi que les dispositions relatives à l'organisation judiciaire;
n° 3-2009/1.-
- b) Projet de loi organisant les relations entre les autorités publiques et les organisations syndicales des greffiers de l'ordre judiciaire, les référendaires près la Cour de cassation, les référendaires et les juristes de parquet près les cours et tribunaux;
n° 3-2010/1.-
- Audition de représentants de CENEGER, d'organisations syndicales et d'AJUREF.

Projet de loi réformant le divorce;
n° 3-2068/1.-

Audition

- d'un représentant
 - du Conseil des femmes francophones de Belgique,
 - de Vie féminine,
 - des Femmes Prévoyantes socialistes;
- de la *Kinderrechtencommissaris*.

Projet de loi relative aux méthodes de recueil des données des services de renseignement et de sécurité;
n° 3-2138/1.-

Audition

- d'un représentant de la Ligue des droits de l'Homme;
- d'un représentant de la *Liga voor Mensenrechten*;
- d'un représentant de l'*Orde van Vlaamse Balies*;
- d'un représentant de l'Ordre des barreaux francophones et germanophone;
- du président du Comité permanent de contrôle des services de renseignements et de sécurité (Comité R);
- d'un assistant à la faculté de droit de la K.U.Leuven;
- du doyen des juges d'instruction (Bruxelles).

c. Échange de vues

L'affaire Swift.

d. Test de subsidiarité

Proposition de Règlement du Conseil modifiant le Règlement (CE) n° 2201/2003 en ce qui concerne la compétence et instituant des règles relatives à la loi applicable en matière matrimoniale. Test de contrôle de la procédure de subsidiarité.

e. Divers

Rencontre avec les hauts magistrats.

*
* *

3. Relations extérieures et Défense

Président : M. François Roelants du Vivier.

a. Législation

1. *Projets de loi adoptés*

1.1. Projets de loi portant assentiment aux actes internationaux

- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise, d'une part, et la République de l'Ouganda, d'autre part, concernant l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Kampala le 1er février 2005 ; n° 3-1523/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le Gouvernement de la République populaire de Chine concernant l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Beijing le 6 juin 2005 ; n° 3-1751/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise, d'une part, et le Gouvernement de la République du Pérou, d'autre part, concernant l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Bruxelles le 12 octobre 2005 ; n° 3-1752/1 ;
- Projet de loi portant assentiment au Protocole N° 7 à la Convention de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales, fait à Strasbourg le 22 novembre 1984 ; n° 3-1760/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord, conclu par échange des lettres à La Haye le 9 juin 2005, entre les Gouvernements des États du Benelux (le Royaume de Belgique, le Grand-duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas) et le Gouvernement de la République d'Albanie relatif à la suppression de l'obligation du visa concernant les passeports diplomatiques ; n° 3-1806/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord bilatéral d'assistance administrative mutuelle en matière douanière entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République d'Ouzbékistan, signé à Tashkent le 1er novembre 2002; n° 3-1807/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et le Gouvernement de la République populaire de Chine, d'autre part, relatif aux transports maritimes, fait à Bruxelles le 6 décembre 2002; n° 3-1818/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise, d'une part, et la République de Madagascar, d'autre part, concernant l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Antananarivo le 29 septembre 2005; n° 3-1819/1 ;

- Projet de loi relatif à l'adhésion de la Belgique au Protocole de 1988 relatif à la Convention internationale de 1966 sur les lignes de charge, fait à Londres le 11 novembre 1988 ; n° 3-1845/1 ;
- Projet de loi relatif à l'adhésion de la Belgique au Protocole de 1988 relatif à la Convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, fait à Londres le 11 novembre 1988 ; n° 3-1846/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à la Convention civile sur la corruption, faite à Strasbourg le 4 novembre 1999; n° 3-1847/1 ;
- Projet de loi portant assentiment au Protocole d'application de l'Accord entre la Communauté européenne et la République d'Albanie concernant la réadmission des personnes en séjour irrégulier dans la République d'Albanie ou les Etats du Benelux (le Royaume de Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas), signé à La Haye le 9 juin 2005; n° 3-1848/1 ;
- Projet de loi portant assentiment au Protocole complémentaire entre le Royaume de Belgique et l'Agence européenne de défense, signé à Bruxelles le 22 juin 2005; n° 3-1852/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord sur les privilèges et immunités du Tribunal international du Droit de la Mer, fait à New York le 23 mai 1997; n° 3-1861/1 ;
- Projet de loi portant assentiment au Deuxième Protocole additionnel, signé à Bruxelles le 11 octobre 2004, modifiant la Convention entre la Belgique et l'Italie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir la fraude et l'évasion fiscales en matière d'impôts sur le revenu, et le Protocole final, signés à Rome le 29 avril 1983; n° 3-1865/1 ;
- Projet de loi portant assentiment au Protocole portant modification de la Convention relative aux transports internationaux ferroviaires (COTIF) du 9 mai 1980, fait à Vilnius le 3 juin 1999; n° 3-1866/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord bilatéral d'assistance administrative mutuelle en matière douanière entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République de Madagascar, signé à Bruxelles le 26 février 2003; n° 3-1867/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la République de Maurice concernant l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Bruxelles le 30 novembre 2005; n° 3-1869/1 ;
- Projet de loi portant assentiment aux Actes internationaux suivants:
 - 1° l'Instrument d'amendement à la Constitution de l'Union internationale des télécommunications (Genève, 1992);
 - 2° l'Instrument d'amendement à la Convention de l'Union internationale des télécommunications (Genève, 1992), faits à Marrakech le 18 octobre 2002; n° 3-1884/1 ;

- Projet de loi portant assentiment à l'Accord, conclu par échange de lettres datées du 23 mai 2005, entre le Gouvernement du Royaume de Belgique avec la Région wallonne, la Communauté française et la Communauté germanophone, le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg relatif à la coopération dans les régions frontalières; n° 3-1894/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à l'Acte portant révision de la Convention sur la délivrance de brevets européens (Convention sur le brevet européen) du 5 octobre 1973, révisée en dernier lieu le 17 décembre 1991, fait à Munich le 29 novembre 2000; n° 3-1909/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord d'assistance administrative mutuelle en matière douanière entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République de Turquie, signé à Ankara le 3 novembre 2003; n° 3-1924/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à la Convention d'assistance mutuelle administrative entre le Royaume de Belgique et le Royaume du Maroc en vue de prévenir, de rechercher et de réprimer les infractions douanières, et à l'Annexe, signées à Bruxelles le 4 octobre 2002; n° 3-1925/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord bilatéral d'assistance administrative mutuelle en matière douanière entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République d'Azerbaïdjan, signé à Bruxelles le 18 mai 2004; n° 3-1926/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord bilatéral d'assistance administrative mutuelle en matière douanière entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Cabinet des Ministres de l'Ukraine, signé à Bruxelles le 1er juillet 2002; n° 3-1927/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à la Convention générale de coopération au développement entre le Royaume de Belgique et la République du Rwanda, signée à Kigali le 18 mai 2004; n° 3-1928/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à la Convention générale de coopération bilatérale directe entre le Royaume de Belgique et la République de l'Ouganda, signée à Kampala le 1er février 2005; n° 3-1929/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord d'assistance administrative mutuelle en matière douanière entre le Royaume de Belgique et le Burkina Faso, signé à Bruxelles le 24 novembre 2003; n° 3-1946/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à la Convention entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République d'Albanie relative à la coopération policière, signée à Bruxelles le 22 mars 2005; n° 3-1947/1 ;

- Projet de loi portant assentiment à l'Accord de Stabilisation et d'Association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République d'Albanie, d'autre part, et à l'Acte final, faits à Luxembourg le 12 juin 2006; n° 3-2026/1 ;
- Projet de loi portant assentiment au Protocole portant amendement à la Convention européenne pour la répression du terrorisme, fait à Strasbourg le 15 mai 2003; n° 3-2033/1 ;
- Projet de loi portant assentiment aux Actes internationaux suivants:
 - 1° Accord modifiant l'Accord de partenariat entre les membres du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, signé à Cotonou le 23 juin 2000, et à l'Acte final, faits à Luxembourg le 25 juin 2005;
 - 2° Accord interne entre les représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, modifiant l'Accord interne du 18 septembre 2000 relatif aux mesures à prendre et aux procédures à suivre pour la mise en oeuvre de l'Accord de partenariat ACP-CE, fait à Luxembourg le 10 avril 2006;
 - 3° Accord interne entre les représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, relatif au financement des aides de la Communauté au titre du cadre financier pluriannuel pour la période 2008 - 2013 conformément à l'Accord de partenariat ACP-CE et à l'affectation des aides financières destinées aux pays et territoires d'outre-mer auxquels s'appliquent les dispositions de la quatrième partie du Traité CE, fait à Bruxelles le 17 juillet 2006; n° 3-2034/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à la Convention entre le Royaume de Belgique et la République de Saint-Marin tendant à éviter la double imposition et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signée à Saint-Marin le 21 décembre 2005; n° 3-2045/1 ;
- Projet de loi portant assentiment aux Actes internationaux suivants:
 - 1° le Septième Protocole additionnel à la Constitution de l'Union postale universelle;
 - 2° le Règlement général de l'Union postale universelle;
 - 3° la Convention postale universelle et le Protocole final, et
 - 4° l'Arrangement concernant les services de paiement de la poste, faits à Bucarest le 5 octobre 2004; n° 3-2078/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à la Convention relative à l'adhésion de la République tchèque, de la République d'Estonie, de la République de Chypre, de la République de Lettonie, de la République de Lituanie, de la République de Hongrie, de la République de Malte, de la République de Pologne, de la République de Slovénie et de la République slovaque à la Convention sur la loi applicable aux obligations contractuelles, ouverte à la signature à Rome le 19 juin 1980, ainsi qu'aux Premier et Deuxième Protocoles concernant son interprétation par la Cour de Justice des Communautés européennes, faite à Luxembourg le 14 avril 2005; n° 3-2116/1 ;

- Projet de loi portant assentiment à la Convention n° 161 sur les services de santé au travail, adoptée à Genève le 26 juin 1985 par la Conférence générale de l'Organisation internationale du travail; n° 3-2117/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à la Convention n° 155 sur la sécurité et la santé des travailleurs, adoptée à Genève le 22 juin 1981 par la Conférence générale de l'Organisation internationale du travail; n° 3-2118/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains, faite à Varsovie le 16 mai 2005; n° 3-2119/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à la Résolution 997, adoptée par le Conseil de l'OIM dans sa 421e séance du 24 novembre 1998, apportant des amendements à la Constitution de l'Organisation internationale pour la migration (OIM); n° 3-2120/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à la Convention des Nations unies contre la corruption, faite à New York le 31 octobre 2003; n° 3-2136/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à la Convention entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signée à Bruxelles le 27 novembre 2006, et adaptant la législation fiscale belge à certaines dispositions de ladite Convention; n° 3-2344/1 ;
- Projet de loi portant assentiment au Protocole, ouvert à la signature à Berlin du 1er juin 2006 au 1er novembre 2006, sur la modification de l'Accord instituant une Commission internationale pour le Service international de Recherches, conclu à Bonn le 6 juin 1955; n° 3-2376/1 ;
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord de coopération du 2 mars 2007 entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale concernant l'exécution de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction, faite à Paris le 13 janvier 1993; n° 3-2386/1 ;

1.2. Autres projets de loi

- Projet de loi-programme I; n° 3-1986/1;
- Projet de loi portant des dispositions diverses (I); n° 3-1988/1;
- Projet de loi fixant le statut des militaires du cadre actif des Forces armées; n° 3-2014/1 ;
- Projet de loi modifiant la loi du 8 août 1981 portant création de l'Institut national des invalides de guerre, anciens combattants et victimes de guerre ainsi que du Conseil supérieur des invalides de guerre, anciens combattants et victimes de guerre ; n° 3-2097/1 ;

- Projet de loi modifiant la loi du 8 août 1981 portant création de l'Institut national des invalides de guerre, anciens combattants et victimes de guerre ainsi que du Conseil supérieur des invalides de guerre, anciens combattants et victimes de guerre et l'arrêté royal du 22 juin 1983 portant statut de reconnaissance nationale en faveur des membres du corps expéditionnaire pour la Corée afin de remplacer la date du 27 juillet 1953 par celle du 15 septembre 1954 dans le statut de reconnaissance nationale en faveur des membres du corps expéditionnaire pour la Corée ; n° 3-2369/1 ;
- Projet de loi modifiant la loi du 11 avril 2003 instituant un service volontaire d'utilité collective ; n° 3-2405/1 ;
- Projet de loi modifiant la loi du 28 février 2007 fixant le statut des militaires du cadre actif des forces armées ; n° 3-2406/1 ;

2. *Propositions de loi adoptées*

- Projet de loi modifiant l'arrêté royal du 23 décembre 2002 fixant les modalités selon lesquelles l'État assure la gratuité des soins de santé, à l'intervention de l'Institut national des invalides de guerre, anciens combattants et victimes de guerre, à différentes catégories d'anciens combattants et de victimes de guerre (de Mme Anne-Marie Lizin et consorts); n° 3-1952/1 ;
- Proposition de loi accordant un statut de type militaire aux personnes ayant rejoint les Centres de Recrutement de l'Armée belge (C.R.A.B.) pendant la Seconde Guerre Mondiale (de Mme Anne-Marie Lizin et consorts) ; n° 3-1994/1 ;

3. *Propositions de résolutions adoptées*

- Proposition de résolution sur l'annulation de la dette des pays les moins avancés (de Mme Olga Zrihen et M. Pierre Galand); n° 3-1507/1 ;
- Proposition de résolution concernant la politique en matière de microfinance (de Mme Sabine de Bethune et consorts); n° 3-1582/1 ;
- Proposition de résolution relative à la reconnaissance du cinquantième anniversaire de la Révolution hongroise de 1956 et à la réaffirmation des liens d'amitié qui unissent la Hongrie et la Belgique (de M. Luc Willems) ; n° 3-1851/1 ;
- Proposition de résolution sur l'arrestation du militant chinois des droits de l'homme Gao Zhisheng ; n° 3-1876/1 ;
- Proposition de résolution sur la politique de la Belgique concernant les accords de partenariat économique (APE) entre l'Union européenne et les pays ACP (de M. Pierre Galand et Mme Joëlle Kapompolé) ; n° 3-1877/1 ;

- Proposition de résolution sur la politique de la Belgique concernant la réforme de la gouvernance et des politiques de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (de M. Pierre Galand et Mme Olga Zrihen) ; n° 3-1920/1 ;
- Proposition de résolution relative à la présence de la Belgique au Conseil de sécurité des Nations unies en tant que membre non permanent, du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2008 (de M. Philippe Mahoux et consorts) ; n° 3-1969/1 ;
- Proposition de résolution visant à dénoncer la condamnation à mort de cinq infirmières bulgares et d'un médecin palestinien en Libye (de M. Alain Destexhe et consorts) ; n° 3-2003/1) ;
- Proposition de résolution sur la situation au Darfour ; n° 3-2043/1 ;

b. Débats - Auditions

1. Débats - Auditions suivis d'un rapport contenant des recommandations

- A. "BRIC" (Brésil, Russie, Inde et Chine); n° 3-1517/1 ;
- S. E. M. Vadim Loukov, ambassadeur de la Fédération de la Russie;
 - Mme Nina Bachkatov, journaliste indépendante et éditeur de [www.russia-
eurasia.net](http://www.russia-eurasia.net);
 - Mme Aude Merlin, titulaire du cours "La Chine et la Russie dans le vingtième siècle" à l'ULB;
 - S.E. M. Dipak Chatterjee, ambassadeur de la République de l'Inde;
 - M. Wouter Vandenhoele, titulaire de la Chaire "Droits de l'enfant", Universiteit Antwerpen;
 - M. Marc Cogen, professeur de droit international, Universiteit Gent;
 - M. Peter Van Wouterghem, chercheur à l'université Jawaharlal Nehru (JNU), New Delhi;
 - M. Lars Jacobsen, Senior Advisor Trade Banking, ING Group, Director and Vice President of the Belgo Indian Chamber of Commerce and Industry (BICCI);
 - Captain Ranell De Wilde, Chairman, AMI India Logistics, Vice President of the Belgo Indian Chamber of Commerce and Industry (BICCI);
 - M. Jean-Paul Marthoz, conseiller éditorial de la revue Enjeux internationaux;
 - M. Koen Warmenbol, coordinateur Amérique Latine, 11.11.11./Vlaamse Noord-Zuidbeweging;
- B. L'évolution de l'OTAN - Sommet de Riga, 28 novembre 2006 ; n° 3-1683/1 ;
- M. Hans Lammerant, Forum voor Vredesactie
 - M. Arnaud Ghys, CNAPD (Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie)
 - Exposés de M. Karel De Gucht, ministre des Affaires étrangères, et de M. André Flahaut, ministre de la Défense

- C. La Belgique au Conseil de Sécurité de l'ONU, 2007-2008 ; n° 3-1969/1 ;
- M. Karel De Gucht, ministre des Affaires étrangères;
 - professeur P. d'Argent, UCL;
 - professeur O. Corten, ULB;
 - M. B. Van der Meerschen, secrétaire général de la FIDH (Fédération internationale des ligues des droits de l'homme);
 - professeur J. Wouters, KUL;
 - M. Antonio Vigilante, directeur, PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement);
 - Mme Bénédicte Frankinet, directeur, service des Nations Unies, SPF Affaires étrangères;
 - M. Rudi Brieven, collaborateur, service des Nations Unies, SPF Affaires étrangères;
2. Autres débats – auditions
- Les élections en République démocratique du Congo ; n° 3-1814/1 ;
 - Le ministre des Affaires étrangères, sur sa mission en République démocratique du Congo (1-6 février 2006);
 - M. Louis Michel, commissaire européen au Développement et à l'Aide humanitaire;
 - M. Jean-Michel Dumont, expert national détaché, conseiller "Elections", delegation de la Commission européenne en RDCongo;
 - M. l'abbé Apollinaire Malu Malu, président de la Commission électorale indépendante (CEI);
 - des observateurs;
 - La République Démocratique du Congo après les élections présidentielle et parlementaires; n° 3-2079/1.-
 - M. Louis Michel, commissaire européen au Développement et à l'Aide humanitaire ;
 - M. Karel De Gucht, ministre des Affaires étrangères;
 - M. Bernard de Gerlache de Gomery, président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture Belgique- Luxembourg- Afrique-Caraïbes-Pacifique;
 - La situation en Afrique centrale et au Congo ;
 - M. André Flahaut, ministre de la Défense.
 - La coopération au développement belge en République démocratique du Congo ;
 - M. Armand De Decker, ministre de la Coopération au Développement;
 - L'avenir des relations belgo-congolaises ;
 - M. Hans Hoebeke, Senior Researcher, Central Africa Program, Egmontinstitute (*Royal Institute for International Relations*);

- Les droits de l'homme dans le monde ;
 - Mme Montserrat Carreras, Amnesty International Belgique Francophone;
 - M. Eric Sottas, OMCT (Organisation mondiale contre la torture);
 - Mme France Chainaye, service Droits de l'homme et de l'action humanitaire, SPF Affaires étrangères.
 - Le contrôle parlementaire sur la politique européenne de sécurité et de défense.-
 - Échange de vues avec les membres de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; n° 3-2378/1 ;
 - Le programme législatif et de travail de la Commission européenne pour 2007 ;
 - MM. Jan De Bock, représentant permanent de la Belgique auprès de l'Union européenne, et Louis Mourau, représentant permanent adjoint; n° 3-2958/1 ;
 - Le risque de disparition de certains États en raison des conséquences du réchauffement climatique ;
 - M. Karl H. Koch, consul honoraire de Tuvalu, de la République Nauru et de la République Kiribati;
 - Priorités de la présidence allemande de l'Union européenne ;
 - S.E. Dr. Christoph Jessen, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne; n° 3-2051/1 ;
3. Briefings et debriefings par M. Guy Verhofstadt, premier ministre, sur les conseils européens des
- 14 et 15 décembre 2006;
 - 8 et 9 mars 2007;
4. Entretiens - Rencontres
- Entretien de M. Oural Moukhamedjanov, Président de la Chambre des représentants du Kazakhstan. ;
 - Rencontre d'une délégation de parlementaires irakiens ;
 - Dr. Salah M. Mteulk, *President Parliamentary Group NDF*;
 - Dr. Amir Ahmed, *National Dialogue Front - NDF*;
 - Mishan M. Jabar, *Vice President NDF*;
 - Dr. Mustafa M. A. Mohammed Ali, *Member of Parliament*;
 - Dr. Nada M. Ibrahim, *Member of Parliament*;
 - Khalf A. Khalaf, *President Parliamentary Group NDC*;
 - Dr. Fawzi M. Efan, *Vice President NDC*;
 - Dr. Sadoon J.R. Alzubaydi, *NDC*;
 - Dr. Kamal H-Alow, *Ex President Bar Association*;
 - Dr. Salim A. Ahmad, *Member of Parliament*;

- Kareem A. Mahmwd, *Islamic Party of Iraq*;
 - Dr. Adnan M. Salman Al-Dulemi, *President Parliamentary Group*;
 - Hussein Shukur H. Al Faluji, *Member of Parliament*;
 - Ali. K. Hamed, *Member of National Reconciliation Board*;
 - Kaled Hamdan Brah, *Advisor to Deputy Prime Minister*;
 - Dhafer N.S. Al Ani, *Member of Parliament*;
 - Hussain Abdalqadir Abdallatif Almuaid, *Prominent Shiite Clergy*;
- Le statut du Sahara occidental :
1. Entretien avec une délégation ministérielle du Royaume du Maroc
 - M. Chakib Benmoussa, ministre de l'Intérieur;
 - M. Taieb Fassi Fihri, ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération;
 - M. Fouad Ali El Himma, ministre délégué à l'Intérieur;
 - M. Mohammed Yassine Mansouri, directeur général documentation et études du ministère des Affaires étrangères;
 2. Rencontre de M. Mohamed Sidati, membre du leadership du Front Polisario ;
 3. Rencontre de S.E. M. Abdel Khader Messahel, ministre délégué aux Affaires africaines et maghrébines auprès du ministre des Affaires étrangères, et de S.E. M. Halim Benattallah, ambassadeur d'Algérie ;
 4. Entretien avec une délégation du CORCAS (Conseil Royal Consultatif des Affaires Sahariennes) ;
- Entretien avec une délégation parlementaire russe, sous la conduite de M. Vassily Likhatchev, chef de la délégation du Groupe de coopération avec les parlements des pays du Benelux et de la Douma de la Fédération de Russie ;

5. Colloque

La Belgique au Conseil de sécurité de l'ONU 2007-2008

Exposés introductifs de :

- Mme Anne-Marie Lizin, présidente du Sénat;
- M. Alex Reyn, ambassadeur, ancien représentant de la Belgique auprès de l'ONU.

Exposés de :

- M. Christian Brotcorne,
- M. Philippe Mahoux,
- M. Lionel Vandenberghe, rapporteurs,

sur la proposition de résolution relative à la présence de la Belgique au Conseil de sécurité des Nations unies en tant que membre non permanent, du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2008.

Thème 1 : Paix et sécurité

Exposés de :

- M. Quentin Michel, professeur, ULg;
- M. Michel Liégeois, professeur, UCL;
- M. Bob Kabamba, professeur, ULg;
- Mme Maggy Poppe, *Vrouwenraad*.

Échange de vues.

Thème 2 : Reconstruction civile

Exposés de :

- Mme Indra Van Gisbergen, Avocats sans frontières;
- M. Ludo De Brabandere, *asbl Vrede*;
- M. Koen Adam, Desk Officer RDC, SPF Affaires étrangères;
- M. Rudolf El-Kareh, professeur, ULB.

Échange de vues.

Conclusions présentées par le professeur Jan Wouters, président de la *VVN*, et le professeur Michel Hermans, président de l'*AFINU*.

*

* *

4. Finances et Affaires économiques

Président : M. Jean-Marie Dedecker.

a. Législation

1. *Projets de loi adoptés*

- Projet de loi établissant un prélèvement visant à lutter contre la non-utilisation d'un site de production d'électricité par un producteur; n° 3-1944/1;
- Projet de loi organisant une voie de recours contre l'amende administrative infligée dans le cadre de l'application de la loi du [...] établissant un prélèvement visant à lutter contre la non-utilisation d'un site de production d'électricité par un producteur; n° 3-1945/1;
- Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services; n° 3-1977/1;
- Projet de loi modifiant la loi du 16 juin 2006 relative à l'attribution, à l'information aux candidats et soumissionnaires et au délai d'attente concernant les marchés publics et certains marchés de travaux, de fournitures et de services; n° 3-1978/1;
- Projet de loi-programme (I); n° 3-1986/1;
- Projet de loi-programme (II); n° 3-1987/1;
- Projet de loi portant des dispositions diverses (I); n° 3-1988/1;
- Projet de loi portant des dispositions diverses (II); n° 3-1989/1;
- Projet de loi relatif à la découverte et à la protection d'épaves; n° 3-2037/1;
- Projet de loi modifiant les lois coordonnées du 12 janvier 1973 sur le Conseil d'Etat; n° 3-2070/1;
- Projet de loi relatif aux offres publiques d'acquisition; n° 3-2071/1;
- Projet de loi modifiant l'article 220 de la loi du 4 décembre 1990 relative aux opérations financières et aux marchés financiers, l'article 121, § 1er, de la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers, ainsi que l'article 584 du Code judiciaire, et insérant l'article 41 dans la loi du ... relative aux offres publiques d'acquisition; n° 3-2072/1;
- Projet de loi portant assentiment à l'accord de coopération du 9 février 2007 modifiant l'accord de coopération du 13 décembre 2002 entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'exécution et au financement de l'assainissement du sol des stations-service; n° 3-2114/1;
- Projet de loi portant des dispositions diverses (IV); n° 3-2121/1;
- Projet de loi modifiant l'article 33 de la loi du 16 mars 1968 relative à la police de la circulation routière; n° 3-2124/1;
- Projet de loi modifiant la loi du 16 mars 1968 relative à la police de la circulation routière afin de sanctionner plus sévèrement la récidive pour les délits de fuite; n° 3-2125/1;

- Projet de loi relative à la répression de la contrefaçon et de la piraterie de droits de propriété intellectuelle; n° 3-2126/1;
- Projet de loi portant modification de la procédure de fixation du taux maximum de référence pour les opérations d'assurance à long terme; n° 3-2127/1;
- Projet de loi relatif aux aspects civils de la protection des droits de propriété intellectuelle; n° 3-2348/1;
- Projet de loi relatif aux aspects de droit judiciaire de la protection des droits de propriété intellectuelle; n° 3-2349/1;
- Projet de loi relatif à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant des dispositions diverses; n° 3-2371/1;
- Projet de loi portant abrogation de l'article 8 de la loi du 2 mars 1989 relative à la publicité des participations importantes dans les sociétés cotées en bourse et réglementant les offres publiques d'acquisition, et modifiant l'article 121 de la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers; n° 3-2372/1;
- Projet de loi modifiant l'article 249, § 1er, alinéa 2, du Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, en ce qui concerne les droits liés à un changement de prénom; n° 3-2395/1;
- Projet de loi relative au statut fiscal des sportifs rémunérés; n° 3-2404/1;
- Projet de loi modifiant la loi du 14 juillet 1991 sur les pratiques du commerce et sur l'information et la protection du consommateur; n° 3-2407/1;
- Projet de loi fixant un cadre juridique pour certains prestataires de services de confiance; n° 3-2409/1;
- Projet de loi relatif à la constitution d'une société commerciale immobilière par l'Etat; n° 3-2415/1;
- Projet de loi concernant certains services bancaires; n° 3-2416/1;
- Projet de loi relatif à la protection des consommateurs en ce qui concerne les services de radiotransmission et de radiodistribution; n° 3-2419/1;
- Projet de loi modifiant la loi du 11 août 1987 relative à la garantie des ouvrages en métaux précieux; n° 3-2421/1;
- Projet de loi modifiant la loi du 22 mars 1993 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit, la loi du 6 avril 1995 relative au statut des entreprises d'investissement et à leur contrôle, aux intermédiaires et conseillers en placements, ainsi que la loi du 20 juillet 2004 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement; n° 3-2422/1;
- Projet de loi-programme; n° 3-2427/1;
- Projet de loi portant dispositions urgentes concernant le chemin de fer; n° 3-2434/1;
- Projet de loi portant exécution de l'accord interprofessionnel pour la période 2007-2008; n° 3-2436/1;

- Projet de loi modifiant la loi du 22 mars 2006 relative à l'intermédiation en services bancaires et en services d'investissement et à la distribution d'instruments financiers; n° 3-2440/1;
- Projet de loi modifiant l'article 190 du Code des droits et taxes divers en ce qui concerne le montant de la taxe d'affichage ainsi que le paiement de celle-ci; n° 3-2441/1;
- Projet de loi modifiant la loi-cadre du 1er mars 1976 réglementant la protection du titre professionnel et l'exercice des professions intellectuelles prestataires de services; n° 3-2444/1.

2. *Propositions de loi adoptées*

- Proposition adoptée interdisant le financement de la fabrication, de l'utilisation ou de la détention de mines antipersonnel et de sous-munitions (de M. Philippe Mahoux); n° 3-1968/1;
- Proposition adoptée instaurant une réduction d'impôt pour maisons passives (de M. Bart Martens et consorts); n° 3-2081/1;
- Proposition adoptée modifiant le Code des sociétés en vue d'instaurer la participation à distance à l'assemblée générale (de Mme Stéphanie Anseeuw et M. Luc Willems); n° 3-2111/1.

3. *Résolutions adoptées*

- Proposition de résolution visant à faire intégrer des normes socialement responsables dans les politiques d'investissement du gouvernement (de M. Philippe Mahoux); n° 3-1532/1;
- Proposition de résolution visant à rendre obligatoire l'immatriculation des cyclomoteurs (de M. Jan Steverlynck); n° 3-1764/1;
- Proposition de résolution sur l'accès indépendant de l'Europe à l'espace (de M. François Roelants du Vivier et consorts); n° 3-2023/1;
- Proposition de résolution relative à la conclusion du débat thématique sur "La politique énergétique en Belgique" (de M. Bart Martens et consorts); n° 3-2354/1.

4. *Projets et propositions de loi en discussion*

- Proposition de loi instituant auprès du service public fédéral Économie, PME, Classes moyennes et Énergie un Conseil de l'investissement socialement responsable (de M. Philippe Mahoux); n° 3-835/1;
- Proposition de loi visant à instaurer la prise en considération des aspects environnementaux dans les comptes annuels et rapports de gestion des sociétés : inscription comptable, évaluation et publication d'informations (de MM. Philippe Mahoux et Jean Cornil); n° 3-961/1;
- Proposition de loi relative au mécénat (de M. François Roelants du Vivier et consorts); n° 3-1086/1;

- Proposition de loi relative aux appels à la générosité de la population et modifiant les articles 104 et 110 du Code des impôts sur les revenus 1992 (de Mme Clotilde Nyssens et consorts); n° 3-1108/1;
- Proposition de loi modifiant le Code des impôts sur les revenus 1992 en vue de promouvoir le mécénat d'entreprises (de M. Christian Brotcorne); n° 3-1132/1;
- Proposition de loi modifiant l'article 147 du Code des impôts sur les revenus 1992 en ce qui concerne la réduction d'impôt sur les pensions (de M. Jan Steverlynck); n° 3-1189/1;
- Proposition de loi portant scission et démantèlement de l'intégration verticale de la société Electrabel S.A., portant modification de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et de la loi du 31 janvier 2003 sur la sortie progressive de l'énergie nucléaire à des fins de production industrielle d'électricité, et abrogeant la loi du 11 avril 2003 sur les provisions constituées pour le démantèlement des centrales nucléaires et pour la gestion des matières fissiles irradiées dans ces centrales (de M. Jean-Marie Dedecker); n° 3-1201/1;
- Proposition de loi modifiant l'article 147 du Code des impôts sur les revenus 1992 (de M. Berni Collas et Mme Annemie Van de Casteele); n° 3-1257/1;
- Proposition de loi modifiant la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité, en vue d'abolir les monopoles et de promouvoir la libre concurrence dans le secteur de la production d'électricité (de MM. Bart Martens et Luc Willems); n° 3-1272/1;
- Proposition de loi modifiant l'article 157 du Code des impôts sur les revenus 1992, en vue de permettre le transfert entre conjoints de l'excédent des versements anticipés (de M. Christian Brotcorne); n° 3-1391/1;
- Proposition de loi modifiant diverses dispositions en vue de couvrir, en matière de responsabilité civile familiale, les fautes intentionnelles des enfants mineurs âgés de moins de seize ans (de Mme Joëlle Kapompolé et consorts); n° 3-1395/1;
- Proposition de loi modifiant l'article 104 du Code des impôts sur les revenus 1992 et insérant un article 104bis dans le même code, en ce qui concerne l'obligation de publication relative à l'affectation des fonds d'organisations qui font appel à des dons (de Mme Annemie Van de Casteele), n° 3-1397/1;
- Proposition de loi assurant la gratuité de la clôture des comptes à vue auprès des établissements de crédit (de Mme Joëlle Kapompolé et Mme Olga Zrihen); n° 3-1406/1;
- Proposition de loi modifiant la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et la loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisation (de M. Bart Martens et consorts); n° 3-1554/1;
- Proposition de loi insérant un article 61bis dans la loi du 25 juin 1992 sur le contrat d'assurance terrestre, en ce qui concerne l'assurance de la responsabilité civile locative (de Mme Olga Zrihen); n° 3-1561/1;
- Proposition de loi modifiant la loi du 3 décembre 2005 instaurant une indemnité compensatoire de pertes de revenus en faveur des travailleurs indépendants victimes de nuisances dues à la réalisation de travaux sur le domaine public (de M. Jan Steverlynck); n° 3-1637/1;

- Proposition de loi visant à modifier les taxes fédérales sur l'électricité et le gaz, à garantir le bon fonctionnement du marché libéralisé de l'énergie en Belgique, à lutter contre une trop forte concentration des marchés pour la production d'électricité et de gaz naturel, à assurer l'indépendance des entreprises de transport d'électricité et de gaz naturel et à sécuriser les provisions constituées en vue du démantèlement des centrales nucléaires en Belgique (de M. Bart Martens et Mme Myriam Vanlerberghe); n° 3-1759/1;
- Proposition de loi modifiant le Code des impôts sur les revenus 1992, le Code de la taxe sur la valeur ajoutée et l'arrêté royal du 27 août 1993 d'exécution du Code des impôts sur les revenus 1992, visant à encourager le mécénat (de Mme Olga Zrihen); n° 3-1850/1;
- Proposition de résolution relative à l'entrepreneuriat de la réussite (de Mme Fauzaya Talhaoui et consorts); n° 3-1932/1.

b. Rapports annuels – Débats – Auditions

- La politique énergétique en Belgique (de la commission des Finances et des Affaires économiques); n° 3-2041/1.- Préparation du débat thématique sur la politique énergétique;
- Le Conseil européen des 8 et 9 mars 2007.- Exposé de M. Guy Verhofstadt, premier ministre, sur les résultats du Sommet européen des 8 et 9 mars 2007;
- Proposition de loi visant à instaurer la prise en considération des aspects environnementaux dans les comptes annuels et rapports de gestion des sociétés : inscription comptable, évaluation et publication d'informations (de M. Philippe Mahoux et Jean Cornil); n° 3-961/1 et 2.- Audition de :
 - M. Bernard Bayot, directeur Réseau Financement Alternatif;
 - Mme Cindy Laurys, conseillère Service d'étude *UNIZO*;
- a) Projet de loi portant diverses mesures en matière de recèlement (de M. Eric Massin et consorts); n° 3-1610/1-3.-
- b) Proposition de loi modifiant l'article 505 du Code pénal en ce qui concerne le recel (de M. François Roelants du Vivier); n° 3-39/1 et 2.- Audition de :
 - M. Michel Vermaerke, administrateur délégué de Febelfin;
 - Proposition de loi modifiant la loi du 3 décembre 2005 instaurant une indemnité compensatoire de pertes de revenus en faveur des travailleurs indépendants victimes de nuisances dues à la réalisation de travaux sur le domaine public (de M. Jan Steverlynck); n° 3-1637/1.- Audition de :
 - M. Frédéric Lernoux, *Senior Manager* Stratégie et Communication, et de Mme Sabine Smeets, *Senior Manager HR* et Administration, du Fonds de Participation;
 - Mme Christine Mattheeuws, Syndicat Neutre des Indépendants;
 - M. Pieter Van Sande, spécialiste économie locale du *Vlaamse Vereniging van Steden en Gemeenten*;

- M. Tom De Schutter, directeur du Département Développement territorial de l'Union des Villes et Communes de Wallonie;
- M. Vincent Ramelot, conseiller à l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale;
- Mme Clarisse Ramakers de l'Union des Classes Moyennes;
- M. Kris Baetens d'*UNIZO*;
- Proposition de résolution relative à l'entrepreneuriat de la réussite (de Mme Fauzaya Talhaoui et consorts); n° 3-1932/1 et 2.- Audition de :
 - M. Marc Langhor et Mme Nathalie Klinkenberg, *Existenzgründungsinitiative*;
 - M. Frédéric Lernoux, *Senior Manager* Stratégie et Communication du Fonds de Participation;
 - Mme Sabine Laruelle, ministre des Classes moyennes et de l'Agriculture;
 - M. Peter De Bruyn, président du *Vlaamse activiteitencoöperaties*;
 - M. Xavier Evrard, directeur d'Azimut coopérative d'activités;
 - Mme Dorien De Troy, *projectcoördinator allochtoon ondernemen, UNIZO*;
- Projet de loi instaurant une réduction d'impôt pour maisons passives (de M. Bart Martens et consorts); n° 3-2081/1.- Audition de :
 - M. Hans Niessen, ancien ministre de la Communauté germanophone;
 - M. Olivier Henz, président de la "Plateforme Maison Passive asbl";
 - M. Christophe Marrecau, coordinateur "*Passiefhuis-Platform vzw*".

c. Divers (voyages, visites, rencontres)

- Préparation du voyage d'étude à Helsinki (du 20 au 23 février 2007) dans le cadre, d'une part, de la politique de l'énergie et, d'autre part, de la politique d'innovation (objectifs de Lisbonne) en Finlande.- Rencontre avec S.E. M. Antti Sierla, ambassadeur de Finlande, et Mme Rae Verkkoranta, *First Secretary*.

*

* *

5. Intérieur et Affaires administratives

Président : Ludwig Vandenhove.

a. Législation

1. Projets de loi adoptés

- Projet de loi portant assentiment à l'accord de coopération du 1er juin 2006 entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'accord de coopération du 21 juin 1999 entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses; n° 3-1820/1 et 2 ;
- Projet de loi portant diverses modifications en matière électorale; n° 3-1919/1-7 ;
- Procédure d'évocation
Projet de loi-programme (I); n° 3-1986/1-9 ;
- Procédure d'évocation
Projet de loi portant des dispositions diverses (I); n° 3-1988/1-9 ;
- Projet de loi portant des dispositions diverses (II); n° 3-1989/1-8 ;
- Projet de loi modifiant le Code judiciaire en ce qui concerne les contestations relatives à l'octroi, à la révision et le refus de l'aide matérielle; n° 3-1939/1-8 ;
- Procédure d'évocation
Projet de loi portant des dispositions diverses (IV); n° 3-2121/1-6 ;
- Projet de loi modifiant la loi du 4 juillet 1989 relative à la limitation et au contrôle des dépenses électorales engagées pour les élections des Chambres fédérales, ainsi qu'au financement et à la comptabilité ouverte des partis politiques et la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations; n° 3-2139/3 ;
- Projet de loi modifiant les lois électorales en ce qui concerne l'indication des partis politiques au-dessus des listes de candidats sur les bulletins de vote pour les élections des Chambres législatives fédérales, du Parlement flamand, du Parlement wallon, du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et du parlement de la Communauté germanophone; n° 3-2342/1-5 ;
- Procédure d'évocation
Projet de loi modifiant la loi du 23 mars 1989 relative à l'élection du Parlement européen en ce qui concerne l'indication des partis politiques au-dessus des listes de candidats sur les bulletins de vote; n° 3-2343/1-3 ;
- Projet de loi modifiant les articles 39/20, 39/79 et 39/81 de la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers; n° 3-2346/1 et 2 ;
- Procédure d'évocation

Projet de loi modifiant la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers; n° 3-2345/1 et 2 ;

- Procédure d'évocation
Projet de loi modifiant la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers; n° 3-2370/1 ;
- Procédure d'évocation
Projet de loi modifiant la loi du 10 avril 1995 relative à la redistribution du travail dans le secteur public; n° 3-2360/1 ;
- Procédure d'évocation
Projet de loi relatif à la sécurité civile; n° 3-2403/1 ;
- Procédure d'évocation
Projet de loi relatif à la création de la fonction de gardien de la paix, à la création du service des gardiens de la paix et à la modification de l'article 119bis de la nouvelle loi communale; n° 3-2423/1 ;
- Procédure d'évocation
Projet de loi sur l'Inspection générale et portant des dispositions diverses relatives au statut de certains membres des services de police; n° 3-2432/1 ;
- Projet de loi portant modification de la loi organique du 18 juillet 1991 du contrôle des services de police et de renseignement et de l'organe de coordination pour l'analyse de la menace; n° 3-2433/1 ;
- Projet de loi modifiant l'article 14 des lois sur le Conseil d'Etat, coordonnées le 12 janvier 1973; n° 3-2430/1 ;
- Procédure d'évocation
Projet de loi confiant au comité sectoriel du Registre national la compétence d'autoriser l'accès aux informations du registre d'attente et du registre des cartes d'identité; n° 3-2431/1 ;
- Procédure d'évocation
Projet de loi portant modification de la loi du 15 avril 1994 relative à la protection de la population et de l'environnement contre les dangers résultant des rayonnements ionisants et relative à l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire en ce qui concerne le financement de l'Agence; n° 3-2448/1 ;

2. Propositions de loi et résolutions adoptées

- Proposition de loi réglant l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance (de M. Stefaan Noreilde et consorts) ; n° 3-1734/1-7 ;
- Proposition de loi modifiant les lois coordonnées sur le Conseil d'Etat, en vue d'accorder aux associations le droit d'introduire une action d'intérêt collectif (de Mme Fauzaya Talhaoui et consorts); n° 3-1953/1-7 ;
- Proposition de loi complétant l'article 45 de la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, en vue de renforcer la participation démocratique (de M. Jan Steverlynck et consorts); n° 3-1956/1-5 ;

- Proposition de résolution visant à promouvoir l'enregistrement généralisé d'un numéro ICE (In Case of Emergency) dans la mémoire du GSM (de MM. Flor Koninckx et Ludwig Vandenhove); n° 3-2011/1 et 2 ;

3. Propositions de loi en discussion

- Proposition de loi modifiant la nouvelle loi communale en ce qui concerne les sanctions administratives (de M. Ludwig Vandenhove); n° 3-130/1 ;
- Proposition de loi modifiant la nouvelle loi communale et la loi du 8 avril 1965 relative à la protection de la jeunesse, en ce qui concerne l'âge des mineurs (de M. Ludwig Vandenhove); n° 3-1841/1 ;
- Proposition de loi modifiant la loi du 8 juillet 1964 relative à l'aide médicale urgente, en vue d'assurer une meilleure prise en charge des appels auprès des centres d'appel unifiés (de M. Luc Paque); n° 3-2089/1 ;

b. Débats – Auditions – Échanges de vue – Rapports annuels

- Proposition de loi réglant l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance (de M. Stefaan Noreilde et consorts) ; n° 3-1734/1-3
 - Audition avec la Commission pour la protection de la vie privée ;
- Rapport d'activités 2005 de la police fédérale
 - Exposé par M. Herman Fransen, commissaire général de la police fédérale ;
- réunions à huis clos
 - 2 auditions de candidats pour l'emploi d'assesseur à la section Législation du Conseil d'État ;
- Traite des êtres humains; n° 3-1038/1 ;
 - Audition de M. Fabrice de Kerchove, responsable de projet de la Fondation Roi Baudouin, et du professeur Gert Vermeulen (Université de Gand), sur l'étude "La politique belge en matière de traite des êtres humains" ;
- Fraude d'identité; n° 3-2076/1
 - Audition de :
 - M. Johan Denolf, directeur de la Direction de la lutte contre la criminalité économique et financière (DJF) de la Police judiciaire fédérale;
 - M. Alain Boucar, chef de l'Office central pour la répression des faux (DJF-OCRF) de la Police judiciaire fédérale;
 - M. Luc Beirens, chef de la *Federal Computer Crime Unit* (DJF-FCCU) de la Police judiciaire fédérale ;
 - MM. J. Lobstein, directeur, et W. Wiegelman, directeur adjoint, du *Verificatie Informatie Systeem (VIS)* néerlandais ;

- avec la commission de l'Intérieur, des Affaires générales et de la Fonction publique de la Chambre des représentants
 - Projet de loi relatif à la sécurité civile; n° 3-2403/1 ;
 - Audition de représentants :
 - du *Vlaamse Vereniging van Steden en Gemeenten*;
 - de l'Union des Villes et des Communes de Wallonie;
 - de l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale;
 - de la FGTB-CGSP;
 - de la CSC-Services publics;
 - de l'ACLVB;
 - de la CGSLB;
 - de Bepobel;
 - de la *Brandweervereniging Vlaanderen*;
 - de la Fédération royale des corps de sapeurs-pompiers de Belgique;
 - du Service d'incendie Bruxelles ;
 - Pétitions sur lesquelles la commission de l'Intérieur et des Affaires administratives a statué - Feuilleton n° 10; n° 3-1975/1.

*

* *

6. Affaires sociales

Présidente : Mme Annemie Van de Casteele.

a. Législation

1. Projets de loi adoptés

- Projet de loi désignant les représentants des infirmiers à domicile à la commission de conventions infirmiers-organismes assureurs (de Mme Annemie Van de Casteele et consorts); n° 3-336/1;
- Projet de loi modifiant diverses dispositions relatives aux accidents du travail, aux maladies professionnelles et au Fonds amiante, en ce qui concerne les cohabitants légaux; n° 3-916/1;
- Projet de loi modifiant les articles 1er, 35 et 39 de la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux en vue d'augmenter la peine en cas de sévices occasionnés à un animal et d'interdire les relations sexuelles avec les animaux; n° 3-1146/6 ;
- Projet de loi modifiant la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux; n° 3-1147/1;
- Projet de loi portant dispositions diverses en matière de santé; n° 3-1812/1;
- Projet de loi portant création de chambres de première instance et de chambres de recours auprès du service d'évaluation et de contrôle médicaux de l'INAMI; n° 3-1813/1;
- Projet de loi modifiant la loi du 6 avril 1995 relative à la prévention de la pollution de la mer par les navires concernant des matières visées à l'article 77 de la Constitution; n° 3-1943/1 ;
- Projet de loi modifiant la loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en ce qui concerne les procédures judiciaires; n° 3-1959/1 ;
- Projet de loi-programme (I); n° 3-1986/1;
- Projet de loi portant des dispositions diverses (I); n° 3-1988/1;
- Projet de loi portant des dispositions diverses (II); n° 3-1989/1;
- Projet de loi portant des dispositions diverses en vue de la réalisation de l'intégration des petits risques dans l'assurance obligatoire soins de santé pour les travailleurs indépendants; n° 3-2025/1;
- Projet de loi portant des dispositions diverses (IV); n° 3-2121/1;
- Projet de loi portant assentiment à l'accord de coopération entre l'Etat fédéral, la Communauté française et la Région wallonne relatif à la gestion administrative et financière des coordinations provinciales pour l'égalité entre les femmes et les hommes; n° 3-2357/1;

- Projet de loi modifiant la loi du 3 juillet 1967 sur la prévention ou la réparation des dommages résultant des accidents du travail, des accidents survenus sur le chemin du travail et des maladies professionnelles dans le secteur public et la loi du 10 avril 1971 sur les accidents du travail; n° 3-2361/1;
 - Projet de loi modifiant les lois relatives à la réparation des dommages résultant des maladies professionnelles, coordonnées le 3 juin 1970, en ce qui concerne la détermination du taux d'incapacité permanente des invalides après l'âge de 65 ans; n° 3-2366/1;
 - Projet de loi relatif à l'indemnisation des dommages résultant de soins de santé; n° 3-2397/1.-
 - Projet de loi concernant le règlement des différends dans le cadre de la loi du ... relative à l'indemnisation des dommages résultant de soins de santé; n° 3-2398/1;
 - Projet de loi améliorant le statut social du sportif rémunéré; n° 3-2400/1;
 - Projet de loi portant assentiment à l'accord de coopération entre l'Autorité fédérale, la Région wallonne, la Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la mise en oeuvre de certaines dispositions du protocole de Kyoto, conclu à Bruxelles, le 19 février 2007; n° 3-2411/1;
 - Projet de loi-programme; n° 3-2427/1;
 - Projet de loi portant des dispositions diverses; n° 3-2429/1;
 - Projet de loi portant exécution de l'accord interprofessionnel pour la période 2007-2008; n° 3-2436/1;
 - Projet de loi modifiant la loi du 21 décembre 1998 relative aux normes de produits ayant pour but la promotion de modes de production et de consommation durables et la protection de l'environnement et de la santé ; n° 3-2437/1 ;
 - Projet de loi portant des dispositions diverses de travail; n° 3-2438/1;
 - Projet de loi modifiant la loi du 6 août 1990 relative aux mutualités et aux unions nationales de mutualités; n° 3-2439/1;
2. *Propositions de loi adoptées*
- Proposition de loi créant un Ordre des médecins; n° 3-373/1 ;
 - Proposition de loi créant un Ordre des pharmaciens; n° 3-675/1 ;
 - Proposition de loi créant une banque-carrefour des chiens et instituant un Conseil consultatif des chiens dangereux; n° 3-697/1;
 - Proposition de loi modifiant l'article 35 de la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux en vue d'augmenter la peine en cas de sévices occasionnés à un animal ; n° 3-1146/1;
 - Proposition de loi modifiant l'article 8bis de la loi du 27 février 1987 relative aux allocations aux personnes handicapées, en vue de réduire le délai de confirmation d'un handicap; n° 3-1473/1;

- Proposition de loi portant création d'un Conseil supérieur de déontologie des professions des soins de santé et fixant les principes généraux pour la création et le fonctionnement des Ordres des professions des soins de santé; n° 3-1519/1 ;
 - Proposition de loi créant un Ordre des kinésithérapeutes; n° 3-1777/1 ;
 - Proposition de loi modifiant la loi du 5 mai 1997 relative à la coordination de la politique fédérale de développement durable et l'arrêté royal du 22 septembre 2004 portant création des cellules de développement durable au sein des services publics fédéraux, des services publics fédéraux de programmation et du ministère de la Défense; n° 3-1864/1;
 - Proposition de loi réglant une matière visée à l'article 77 de la Constitution concernant la déontologie des professions des soins de santé; n° 3-2030/1 ;
 - Proposition de loi portant des dispositions relatives à l'Ordre des médecins et à l'Ordre des pharmaciens; n° 3-2031/1 ;
3. *Résolutions adoptées*
- Proposition de résolution relative à la prévention du cancer du sein; n° 3-792/1;
 - Proposition de résolution concernant le diagnostic et l'accompagnement des patients atteints de démence; n° 3-1588/1;
 - Proposition de résolution relative à la position des femmes âgées; n° 3-1589/1;
 - Proposition de résolution relative à la sélection participative d'indicateurs pour le développement durable en Belgique; n° 3-1607/1;
 - Proposition de résolution relative à la lutte contre la pauvreté infantile; n° 3-1629/1;
 - Proposition de résolution relative à l'accessibilité de l'hadronthérapie aux patients belges atteints du cancer; n° 3-1682/1;
 - Proposition de résolution relative aux alternatives scientifiques à l'expérimentation animale dans le domaine de la recherche biomédicale; n° 3-1843/1;
 - Proposition de résolution visant à établir l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes ; n° 3-2047/1;
4. *Projets et propositions de loi et propositions de résolution en discussion*
- Proposition de loi insérant un chapitre Xbis relatif aux amendes administratives dans la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux; n° 3-299/1;
 - Proposition de loi relative à la stérilisation contraceptive et thérapeutique; n° 3-419/1 ;
 - Proposition de loi modifiant la loi du 27 février 1987 relative aux allocations aux personnes handicapées, les lois coordonnées relatives aux allocations familiales pour travailleurs salariés et l'arrêté royal du 8 avril 1976 établissant le régime des prestations familiales en faveur des travailleurs indépendants, à la suite de la fixation de la majorité civile à dix-huit ans; n° 3-679/1 ;
 - a) Proposition de loi complétant l'article 34 de la loi du 14 juillet 1994 relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, en vue de permettre le

remboursement des frais d'accompagnement et de traitement médical de la surcharge pondérale et de l'obésité; n° 3-831/1;

- b) Proposition de résolution visant à mieux prendre en compte les risques de la surcharge pondérale et de l'obésité en termes de santé publique; n° 3-1602/1;
 - c) Proposition de résolution visant à favoriser une approche curative interdisciplinaire des problèmes de surcharge pondérale chez l'enfant et d'obésité chez l'adulte, ainsi que des risques y afférents; n° 3-1957/1;
 - d) Proposition de résolution relative à une approche multidisciplinaire et à une meilleure prévention en matière d'obésité; n° 3-2052/1;
- Proposition de résolution relative à l'élaboration d'un plan fédéral d'action concernant les enfants, la santé et l'environnement; n° 3-941/1;
 - Proposition de résolution visant à renforcer le Fonds social mazout; n° 3-1056/1;
 - Proposition de loi modifiant l'article 204 de la loi-programme du 27 décembre 2004 relatif au fonds mazout; n° 3-1140/1;
 - Proposition de loi modifiant la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation en ce qui concerne l'acquisition d'un animal de compagnie ; n° 3-1147/1;
 - Proposition de loi modifiant la loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail, introduisant un contrat de partenariat senior; n° 3-1148/1;
 - Proposition de loi complétant la loi du 24 février 1921 concernant le trafic des substances vénéneuses, soporifiques, stupéfiantes, psychotropes, désinfectantes ou antiseptiques et des substances pouvant servir à la fabrication illicite de substances stupéfiantes et psychotropes, d'un chapitre sur l'utilisation du cannabis en tant que plante médicinale; n° 3-1181/1;
 - Proposition de loi modifiant la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux, en ce qui concerne l'enregistrement et l'identification des chevaux; n° 3-1285/1;
 - a) Proposition de loi visant à réglementer les banques de sang de cordon; n° 3-1309/1;
 - b) Proposition de loi relative à la commercialisation des tissus et cellules humains; n° 3-1836/1;
 - c) Proposition de loi relative à la commercialisation des tissus et cellules humains; n° 3-2017/1;
 - Proposition de loi modifiant l'article 100bis de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, en ce qui concerne la fixation de la part d'enfant en cas de recouvrements; n° 3-1314/1;
 - Proposition de résolution visant à initier des pistes de réflexions et d'actions pour une politique cohérente et intégrée en matière de maladies environnementales; n° 3-1348/1;
 - Proposition de loi visant à établir des normes de qualité pour les cliniques du sein; n° 3-1362/1;

- Proposition de loi modifiant la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux; n° 3-1559/1;
- Proposition de loi complétant l'article 10 de la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux, en vue d'obliger le vendeur d'animaux à informer l'acheteur particulier quant aux caractéristiques adultes de l'animal à acquérir ainsi qu'à l'espace de vie nécessaire à ce dernier; n° 3-1564/1;
- Proposition de résolution visant à prévoir l'obligation d'informer l'acheteur particulier quant aux caractéristiques adultes de l'animal à acquérir ainsi qu'à l'espace de vie nécessaire à ce dernier; n° 3-1565/1;
- Proposition de loi modifiant l'article 42 de la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux, en vue de permettre au ministère public de donner un animal saisi en pleine propriété; n° 3-1566/1;
- Proposition de loi modifiant la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux, en vue d'introduire l'étiquetage des peaux de tous les animaux; n° 3-1590/1;
- Proposition de loi modifiant l'arrêté royal du 17 février 1997 portant les conditions d'agrément des élevages de chiens, élevages de chats, refuges pour animaux, penions pour animaux et établissements commerciaux pour animaux, et les conditions concernant la commercialisation des animaux; n° 3-1698/1;
- Proposition de loi modifiant la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux; n° 3-1699/1;
- Proposition de loi modifiant l'article 1er de la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux; n° 3-1773/1;
- Proposition de loi insérant un article 4bis dans la loi du 13 juin 1986 sur le prélèvement et la transplantation d'organes; n° 3-1995/1;
- Proposition de loi modifiant la loi du 13 juin 1986 relative au prélèvement et à la transplantation d'organes; n° 3-2050/1;
- a) Proposition de résolution visant à lutter contre l'anorexie; n° 3-2099/1;
 - b) Proposition de résolution visant à combattre l'anorexie; n° 3-2106/1;
- Proposition de résolution relative à la prise en compte de la dimension du genre en matière de santé et à la création d'une cellule "Santé des femmes" auprès du Service public fédéral Santé publique; n° 3-2103/1;

b. Débats – Auditions – Échanges de vues – Rapports annuels

- a) Rapport de la Commission nationale d'Évaluation de la loi du 3 avril 1990 relative à l'interruption de grossesse (loi du 13 août 1990) à l'attention du Parlement (1er janvier 2002 - 31 décembre 2003); n° 3-836/1;
- b) Rapport de la Commission nationale d'Évaluation de la loi du 3 avril 1990 relative à l'interruption de grossesse (loi du 13 août 1990) à l'attention du Parlement (1er janvier 2004 - 31 décembre 2005); n° 3-1849/1;
 - Audition de Mme Trees Dehaene et de M. Jules Messinne, présidents de la Commission nationale d'évaluation.- Échange de vues ;
- La problématique de la simplification administrative pour les médecins; n° 3-1991/1;
 - Audition :
 - de M. Jo De Cock, administrateur général de l'INAMI;
 - du dr. Marc Moens, président de l'Association Belge des Syndicats Médicaux;
 - du dr. Reinier Hueting, membre du conseil d'administration du Algemeen Syndicaat van Geneeskundigen van België;
 - du dr. Michel Meganck, président de la Société Scientifique de Médecine Générale;
 - du dr. Jos De Smedt, Domus Medica;
 - du dr. Cools et dr. De Villers, Collège intermutualiste national ;
- The Intergovernmental Panel on Climate Change 4th Assessment Report ;
 - Audition de :
 - M. Edwin Zaccai, ULB-IGEAT;
 - M. Jean-Pascal van Ypersele, UCL - Institut d'Astronomie et de Géophysique Georges Lemaître;
 - M. Patrick Willems, KULeuven;
 - M. Erik Paredis, Ugent ;
 - Échange de vues avec M. B. Tobback, ministre de l'Environnement et ministre des Pensions ;
- La politique fédérale de développement durable ;
 - Échange de vues avec Mme Els Van Weert, secrétaire d'État au Développement durable et à l'Économie sociale ;
- Le plan d'accompagnement des chômeurs ;
 - Échange de vues avec M. P. Vanvelthoven, ministre de l'Emploi ;
- La politique en matière de titres-services ;
 - Échange de vues avec M. P. Vanvelthoven, ministre de l'Emploi ;

- La problématique des restructurations et des licenciements collectifs ;
 - Échange de vues avec M. P. Vanvelthoven, ministre de l'Emploi ;
- Les alternatives scientifiques à l'expérimentation animale dans la domaine de la recherche biomédicale ;
 - Audition de :
 - M. Georges Potelle, président de l'Association nationale des sociétés de protection animale (A.N.S.P.A.);
 - M. Claude Reiss, président d'Antidote Europe;
 - M. Erwin Annys, Sr. advisor Product and Innovation Policy, Fedichem;
 - Mme Kirsty Reid, Policy Officer for Research Animals, Eurogroup for Animals GAIA;
 - a) Proposition de loi visant à réglementer les banques de sang de cordon; n° 3-1309/1;
 - b) Proposition de loi relative à la commercialisation des tissus et cellules humains; n° 3-1836/1;
 - c) Proposition de loi relative à la commercialisation des tissus et cellules humains; n° 3-2017/1;
 - Audition :
 - de M. Thomas Brégeon, Commission européenne;
 - de Mme Heidi De Wit, directeur Corporate Affairs Europe, Genzyme;
 - du prof. dr. Marc Boogaerts, Leuven Cancer and Stem Cell Institute, UZ Gasthuisberg;
 - de M. René Custers, Regulatory Affairs Manager, VIB;
 - de M. Gil Beyen, administrateur délégué, TiGenix;
 - du prof. dr. Yves Beguin, CHU Liège;
 - du prof. dr. Philippe Vandekerckhove, administrateur délégué, Rode Kruis - Vlaanderen;
 - du prof. dr. Dominique Bron, Institut Jules Bordet;
 - du prof. dr. Hilde Beele, chef de service, Weefselbank UZ Gent;
- La problématique des restructurations et des licenciements collectifs ;
 - Échange de vues avec M. P. Vanvelthoven, ministre de l'Emploi ;
- Deuxième rapport aux chambres législatives de la Commission fédérale de contrôle et d'évaluation de l'euthanasie (années 2004-2005); n° 3-1935/1;
 - Audition de M. Wim Distelmans et de M. Marc Englert, membres de la Commission fédérale de Contrôle et d'Évaluation de l'Euthanasie ;
- La politique en matière de familles et de personnes handicapées ;
 - Échange de vues avec Mme G. Mandaila Malamba, secrétaire d'État aux Familles et aux Personnes handicapées ;

- La stratégie de Lisbonne ;
 - Exposé de M. P. Vanvelthoven, ministre de l'Emploi.- Échange de vues;
- Proposition de loi créant un Ordre des kinésithérapeutes; n° 3-1777/1;
 - Audition de :
 - M. Luc Lemense, président de Cartel, président de l'UZK;
 - M. Roland Crabs, secrétaire général du VKV, administrateur de l'AKB;
 - M. Didier Leva, vice-président de l'UKFGB, administrateur de l'AKB;
 - M. Paul Rabau, président du Conseil national de la Kinésithérapie;
- Les résultats de la 12ème Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques;
 - Échange de vues avec M. Bruno Tobback, ministre de l'Environnement et ministre des Pensions;
- La politique fédérale de développement durable;
 - Échange de vues avec Mme Els Van Weert, secrétaire d'État au Développement durable et à l'Économie sociale;
- La problématique de l'obligation alimentaire des enfants en cas d'admission de personnes âgées dans une maison de repos;
 - Échange de vues;
- La problématique des sans-abri;
 - Échange de vues;
- La politique en matière de lutte contre la pauvreté; n° 3-1306/1;
- Proposition de résolution concernant le diagnostic et l'accompagnement des patients atteints de démence (de Mme Christel Geerts et consorts); n° 3-1588/1;
 - Audition de :
 - M. Peter De Deyn, professeur, Universiteit Antwerpen, Département des sciences biomédicales;
 - Mme Bernadette Van den Heuvel, coordinatrice gériatrie du groupe Gasthuiszusters van Antwerpen;

*

* *

7. Commission spéciale “Mondialisation”

Président : M. Pierre Galand.

a. Débats, auditions et formulation de recommandations

La commission s’est penchée sur sept thèmes majeurs, selon le cas, en collaboration avec la commission spéciale « Mondialisation » de la Chambre des représentants. Il s’agit du commerce équitable (n° 3-867/1), de la problématique de la dette des pays en voie de développement (n° 3-1432/1), du rôle des institutions financières internationales (IFI) dans la politique du développement (n° 3-1516/1), les Accords de partenariat économique (APE) (n° 3-1728/1), l’évaluation de l’aide budgétaire (n° 3-1936/1), la protection des richesses naturelles dans le Sud (n° 3-1990/1) et les transferts de fonds des migrants (n° 3-2022/1) :

- Le commerce équitable; n° 3-867/1 e.s.- Publication d’un rapport;
- La problématique de la dette des pays en voie de développement; n° 3-1432/1.- Publication d’un rapport ;
- Le rôle des institutions financières internationales (IFI) dans la politique du développement; n° 3-1516/1.- Publication d’un rapport ;
- Les Accords de partenariat économique (APE); n° 3-1728/1.- Publication d’un rapport ;
- L’évaluation de l’aide budgétaire ; n° 3-1936/1.- Auditions de :
 - M. Robrecht Renard, professeur, Universiteit Antwerpen;
 - dr. A. Geske Dijkstra, Universiteit Rotterdam;
 - M. Jean-Louis Lacube, Commission européenne - Europaid, Office de coopération;
 - M. Bernard Lebrun, CTB-Niger;
 - M. Johan Debar, attaché à la Direction générale de la Coopération au développement;
 - M. Gérard Karlshausen, président de la Plate-forme belge CONCORD, chargé des questions européennes au CNCND - 11.11.11 ;
- La protection des richesses naturelles dans le Sud ; n° 3-1990/1.- Echanges de vues et auditions de :
 - M. Karel De Gucht, ministre des Affaires étrangères;
 - M. Gino P. Alzetta, executive director de la Banque mondiale pour la Belgique ;
 - M. Christophe Lutundula, Premier vice-président de l’Assemblée nationale de la République Démocratique du Congo;
 - M. Ward Dockx, chercheur à l’IPIS (International Peace Information Service);
 - M. Marc-Olivier Herman, collaborateur de la cellule politique de Broederlijk Delen et président de la concertation Afrique centrale 11.11.11 ;

- Les transferts de fonds des migrants ; n° 3-2022/1.- Auditions de :
 - M. Ali Mansoor, co-auteur du rapport de la Banque Mondiale "Migrations and Remittances in Eastern Europe and the Former Soviet Union", secrétaire financier au ministère des Finances et du Développement économique à l'île Maurice;
 - M. Vincent Vandrepol et Mme Alice Sieredzinski, La Poste;
 - Mme Helke Soenen, master en sciences économiques et postgraduada en anthropologie sociale et culturelle, KUL;
 - M. Mark Vernimmen, directeur de Cybro ;
 - M. Johan Wets, projectleider, Hoger Instituut voor de Arbeid (HIVA), Katholieke Universiteit Leuven (KUL);
 - M. Tom De Bruyn, senior collaborateur scientifique, Hoger Instituut voor de Arbeid (HIVA), Katholieke Universiteit Leuven (KUL);
 - Mme Tamara Keating, Organisation internationale pour les migrations (OIM), Bruxelles;
 - M. Guido Prud'homme, Senior advisor, Banque européenne d'Investissement (BIE);
 - Mme Françoise Raoult, coordinatrice du programme Migration et Développement, Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Etrangers (CIRE) ;

b. Visites - Rencontres

- Rencontre avec M. Joseph E. Stiglitz, professeur, Columbia University, Prix Nobel d'Economie 2001, ancien Senior Vice-President and Chief Economist de la Banque mondiale.- Echange de vues ;
- Rencontre avec M. Paulo Sérgio Pinheiro, expert de l'Organisation des Nations Unies pour les Droits de l'Enfant, ayant rang de secrétaire général adjoint.- Echange de vues.

*

* *

8. Groupe de travail “Bioéthique”

Président : M. Patrik Vankrunkelsven.

a. Législation

Avis adoptés

- Proposition de loi visant à réglementer l'usage des analyses génétiques à des fins d'identification en matière de filiation; n° 3-97/1;
- Proposition de loi relative à la stérilisation contraceptive et thérapeutique; n° 3-419/1;
- Proposition de loi modifiant l'article 14 de la loi du 13 juin 1986 sur le prélèvement et la transplantation d'organes, en ce qui concerne l'anonymat du don d'organe; n° 3-1992/1;
- Proposition de loi insérant un article 4bis dans la loi du 13 juin 1986 sur le prélèvement et la transplantation d'organes; n° 3-1995/1;

b. Auditions

- a) Proposition de loi modifiant l'article 14 de la loi du 13 juin 1986 sur le prélèvement et la transplantation d'organes, en ce qui concerne l'anonymat du don d'organe; n° 3-1992/1;
- b) Proposition de loi insérant un article 4bis dans la loi du 13 juin 1986 sur le prélèvement et la transplantation d'organes; n° 3-1995/1;
- Audition du :
 - prof. dr. Dirk Ysebaert, Universitair Ziekenhuis Antwerpen;
 - dr. Martine Antoine, Département Chirurgie Cardiaque, Hôpital Erasme;
 - prof. dr. Yves Vanrenterghem, Département de Néphrologie, U.Z. Gasthuisberg.

*

* *

9. Groupe de travail « Espace »

Président : M. François Roelants du Vivier

Le Sénat a créé, le 3 février 2004, le Groupe de travail « Espace », qui succède ainsi au premier groupe de travail créé le 13 juillet 2000 à l'instigation du Président du Sénat, M. Armand De Decker.

L'espace est un secteur de haute technologie et porteur d'avenir, dont les applications gagnent sans cesse en importance. En outre, la Belgique participe largement aux programmes spatiaux de l'Agence spatiale européenne (ESA) et à d'autres programmes de coopération. L'espace représente également un secteur qui revêt une importance stratégique de plus en plus grande pour la Belgique et pour l'Europe.

Formellement, le groupe de travail est une « sous-commission » de la commission des Finances et des Affaires économiques du Sénat, mais il jouit d'une grande autonomie. Sa composition est par conséquent unique : outre les membres, des représentants des institutions européennes pertinentes, du gouvernement fédéral, du monde scientifique et de l'industrie sont également associés à ses activités. Un certain nombre de membres belges du Parlement européen participent également aux travaux. Le groupe de travail participe ainsi à la mission de réflexion du Sénat.

M. François Roelants du Vivier préside le groupe de travail, M. Ludwig Vandenhove et M. Jan Steverlynck sont les vice-présidents du groupe.

Au cours de cette législature, le groupe de travail a souhaité attirer l'attention sur les points suivants :

- la politique spatiale européenne et la coopération entre la Commission européenne et l'ESA ;
- l'importance de l'espace pour l'industrie et le monde scientifique en Belgique ;
- Le rôle des médias en matière d'espace ;
- la mobilisation de la jeunesse autour du projet spatial (éducation, futures carrières, motiver les jeunes à choisir des études en sciences exactes, etc).

Afin de récolter les informations nécessaires sur l'évolution du secteur, le groupe de travail a organisé des auditions avec :

- M. Herbert von Bose (Commission européenne, DG Industrie, Chef d'Unité 'politique spatiale'), concernant l'espace, sécurité et défense, le 6 juillet 2006;
- Mme Françoise Bouzitat (Directeur Financier Arianespace), concernant l'importance pour l'Europe d'un accès autonome à l'espace, le 23 novembre 2006;

- M. Marc Verwilghen (Ministre de l'économie, de l'énergie, du commerce extérieur et de la politique scientifique), concernant les priorités du gouvernement belge dans le cadre de la nouvelle stratégie européenne de l'espace, le 11 janvier 2007 ;
- Des représentants de l'industrie, du monde scientifique, de l'administration fédérale, des institutions européennes, des centres de recherche, etc. concernant l'état des choses de la politique spatiale belge et européenne, le 26 avril 2007.

Les membres belges du Parlement européen, les membres du Comité d'avis chargé des questions scientifiques et technologiques de la Chambre des représentants, ainsi que des représentants de l'ESA, de la Commission européenne, du gouvernement fédéral et du monde scientifique sont invités à participer aux réunions.

Une rencontre a été organisée avec une délégation du secteur spatial russe, le 24 novembre 2006.

Suite à ces contacts, une résolution a été adoptée par le Sénat concernant l'accès indépendant à l'espace, le 1er février 2007.

Certains membres ont représenté le groupe de travail lors de plusieurs conférences et événements, dont :

- « Role of Space in Security Operations » - présentation d'une DVD, Bruxelles, 6 juin 2006, avec la contribution du président du groupe de travail, M. François Roelants du Vivier ;
- "Recherche spatiale et innovation: comment décrocher la lune", conférence par Mme. Claudie Haignéré, astronaute, et M. Philippe Busquin, membre du Parlement européen, Euro Space Center, Redu, 26 juin 2006;
- Journée de l'air et de l'espace, Euro Space Center, Redu, 23 juillet 2006 ;
- Nuit des étoiles « Quand le ciel pleure des larmes en argent », Euro Space Center, 10 août 2006 ;
- Réception à l'occasion du concours « Avec vos étudiants au ZERO G », organisée par le Service public fédéral de programmation Politique scientifique (SPP), en collaboration avec l'ESA, le Ministère de la Défense et l'Euro Space Society, Melsbroek, 5 septembre 2006 ;
- Symposium « Sense or Nonsense or Private Investments in Space Industry », organisé à l'occasion des « 4de Vlaamse Ruimtevaardagen », Ostende, 17 novembre 2006 ;
- Inauguration de l'exposition « Russian technology for Space Conquest – 21st Century », Innova 2006, Bruxelles, 23 novembre 2006 ;
- Inauguration de l'exposition « l'Art et l'Univers » en présence de M. Dirk Frimout, Uccle, 30 novembre 2006 ;
- Lancement du réseau entre les régions européennes qui utilise la technologie de l'espace, Comité des Régions (Bruxelles), 5 décembre 2006 ;
- Inauguration de l'exposition « Prague for Galileo : the seat of the Galileo supervisory authority », Bruxelles, Parlement européen, 18 décembre 2006 ;
- BNSC / ESA Space Exploration Workshop, Edimbourg, 8 – 9 janvier 2007, avec la contribution de la Conférence interparlementaire européenne de l'Espac ;

- Conférence intitulée « KEO, l’oiseau archéologique du futur », Euro Space Center, Redu, 6 avril 2007 ;
- Colloque intitulé « Experiments in Space and beyond », ULB Bruxelles, 12-13 avril 2007 ;
- Audition relative au rôle de l’aéronautique dans la politique européenne de sécurité et de défense, Bruxelles, Parlement européen – Sous-commission pour la sécurité et la défense, 2 mai 2007, avec la contribution du président du groupe de travail, M. François Roelants du Vivier ;
- « Second European Security Round Table », Bruxelles, Représentation de Baden-Wuerttemberg auprès de l’UE, 14 mai 2007, avec la contribution du président du groupe de travail, M. François Roelants du Vivier.

Les visites suivantes ont été organisées :

- visite au Centre spatial guyanais et assistance au lancement des satellites Thaicom 5 et Satmex 6, Kourou (Guyane française), 23 – 28 mai 2006 ;
- visite à Eumetsat, Darmstadt (Allemagne), 7-8 décembre 2006 ;
- visite au « Studiecentrum voor Kernenergie », Mol, 15 janvier 2007.

L’initiative de créer une Conférence interparlementaire européenne de l’Espace (C.I.E.E.) s’inscrit dans le cadre d’un forum de coopération européen au sein duquel sont représentés les groupes parlementaires chargés de l’espace en Belgique, en Allemagne, en France, en Italie, en Espagne, en République tchèque et au Royaume-Uni. Créés en 1999, ces groupes se réunissent tous les six mois pour discuter de la politique spatiale européenne.

En 2006, le Groupe de travail «Espace» du Sénat belge a présidé la Conférence interparlementaire européenne de l’Espace. Dans ce cadre, trois événements ont été organisés :

- Le mercredi 26 avril 2006, la présidence belge de la CIEE a organisé au Sénat belge, en collaboration avec le Service de la Politique scientifique fédérale et l’Université de Louvain (KUL), un colloque sur le droit spatial, intitulé "Vers un cadre légal pour les activités spatiales et leurs applications : perspectives belges, comparatives et européennes". L’avant-midi a été consacré à l’étude des différentes législations nationales en matière spatiale et à l’examen de possibles initiatives européennes. L’après-midi a porté sur les implications juridiques de l’utilisation des applications spatiales dans les politiques de transport, d’environnement et de sécurité.
- La 8e Conférence interparlementaire européenne de l’Espace, sous la présidence belge, s’est tenue du lundi 12 au mercredi 14 juin 2006, au Parlement belge. Des délégations des parlements nationaux des pays membres de l’ESA, de l’UE et des principaux pays concernés par l’espace, ainsi que des représentants des différents organes internationaux compétents, des représentants du monde scientifique et de l’industrie, ont participé aux travaux. Une nouvelle charte pour la CIEE et les conclusions finales reflétant le contenu des débats, ont été adoptées. Les thèmes abordés furent les grands projets spatiaux européens (Galileo, GMES), la politique spatiale européenne et la coopération industrielle internationale, les applications spatiales et les vols habités, et la relation entre l’espace et l’éducation.

- Du lundi 18 au vendredi 22 septembre 2006, la présidence belge de la CIEE a organisé, en collaboration avec l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale et avec le soutien d'Arianespace, de l'ASE et du CNES, un séminaire sur l'espace, la défense et la sécurité. Ce séminaire s'est tenu à Kourou, en Guyane française.

Le 2 octobre 2006 une réunion de ladite « Troïka +1 », composée des anciens présidents (France et Allemagne), du président 2006 (Belgique) et du président 2007 (Italie) de la CIEE, a eu lieu à Munich. Il s'agissait d'un échange de vues informel entre les principaux pays actifs en matière spatiale de l'ESA et de l'UE sur l'avenir de la CIEE et la politique spatiale européenne.

C'est le parlement italien qui a pris la présidence de la CIEE en 2007. Les réunions suivantes seront organisées :

- 21 mai 2007, Rome : Séminaire sur l'avenir de Galileo ;
- 24-26 juin 2007, Frascati, Séminaire GMES et observation de la terre ;
- 7-9 octobre 2007, Rome : 9e Conférence interparlementaire européenne de l'Espace.

Le Fonds Prince Philippe a organisé le 18 février 2005 une première table ronde autour du thème "Espace et enseignement". Sous la présidence de MM. Philippe Busquin et Frank De Winne, l'on a examiné la place de l'espace dans l'enseignement et l'on a recherché une solution pour remédier au manque criant de jeune personnel qualifié afin de pourvoir le nombre croissant de postes vacants dans le secteur spatial européen. La décision fut prise de créer un Forum qui examinerait au travers d'un certain nombre de groupes de travail comment résoudre ce problème.

Le Forum a décidé la création de 5 groupes de travail (package enseignement, appel de projets, ESA-enseignement, actions dirigées vers le grand public, concours enseignement fondamental).

Le 10 mai 2006, une réunion d'information a été organisée pour informer les écoles de l'appel de projets fait dans le cadre de ce Forum.

Le 21 septembre 2006, un symposium intitulé « Espace et éducation » a été organisé à Technopolis à Malines, en présence du Prince Philippe.

Le 27 avril 2007 une réunion finale du Forum a eu lieu au Planétarium pour discuter le futur de ce projet. A cette occasion, le Bureau ESERO de l'ESA en Belgique (le bureau sera responsable pour le support des projets éducatifs en Belgique) a été inauguré.

Les membres et le secrétaire du groupe de travail ont participé à ces groupes de travail.

Depuis 2005, le **Prix Odissea** est décerné par le Sénat à un(e) étudiant(e) de l'enseignement supérieur universitaire ou non-universitaire pour couronner une thèse relative au thème de l'espace, au sens le plus large.

Il s'agit d'une bourse de 8 000 euros destinée à couvrir sa participation à une organisation ou entreprise à vocation spatiale en Europe. En remettant ce prix, le Sénat entend susciter l'intérêt des jeunes pour la science, en général, et pour les questions spatiales, en particulier.

« Odissea » renvoie à la mission réalisée en novembre 2002 par la station spatiale internationale ISS, à laquelle a participé notre astronaute ESA Frank De Winne.

En 2006, le prix Odissea a été décerné par le Sénat avec le soutien du Haut Représentant pour la politique spatiale belge à M. Charles Hanot, étudiant à l'Université de Liège, pour sa thèse « Investigation of a down scoped version of the Darwin Mission ». Le pris a été remis le mardi 19 décembre 2006.

En 2007, le prix Odissea du Sénat récompensera à nouveau un étudiant pour sa thèse.

*
* *

10. Comité d'avis pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes (2006)

Présidente : Mme Fatma Pehlivan.

a. Avis et recommandations concernant

- la déclaration solennelle par laquelle la Chambre des Représentants et le Sénat s'associent à la dimension parlementaire de la campagne paneuropéenne du Conseil de l'Europe pour combattre la violence à l'égard des femmes, y compris la violence domestique, n° 3-1907/1 ;
- la proposition de résolution sur l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes, n° 3-1180/1 ;
- la proposition de résolution en vue d'atteindre en Belgique les objectifs fixés à Lisbonne en ce qui concerne le taux d'emploi des femmes, n° 3-1347/1 ;
- la proposition de loi visant à promouvoir l'égalité des chances entre hommes et femmes sur le marché du travail, n° 3-1439/1 ;
- la proposition de résolution visant à promouvoir l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes, n° 3-1633/1 ;
- la proposition de résolution visant à introduire la clause de l'Européenne la plus favorisée, n° 3-2035/1 ;
- la proposition de résolution relative à la santé maternelle, adoptée à l'occasion de la Journée internationale des femmes, n° 3-2091/1 ;
- l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes et ses études au sujet des femmes dans la politique, n° 3-2077/1 ;
- le rapport d'activités 2003-2007 du Comité d'avis pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, n° 3-1891/1.

b. Auditions et échanges de vues

- Sur l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes :
 - M. Michel Pasteel, directeur de l'Institut ;
 - Mme Vera Claes, présidente du Conseil d'administration de l'Institut.
- Sur les femmes dans la politique :
 - Mme Petra Meier, chargée de cours *Universiteit Antwerpen, Departement Politieke wetenschappen* ;
 - M. Stefaan Fiers, chargé de cours *KULeuven, Faculteit Sociale Wetenschappen*.

- Sur l'introduction d'une clause de l'Européenne la plus favorisée :
 - M. Christian Dupont, ministre de la Fonction publique, de l'Intégration sociale, de la Politique des grandes villes et de l'Egalité des chances ;
 - M. Didier Donfut, secrétaire d'Etat aux Affaires européennes ;
 - M. Michel Pasteel, directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

- Sur la politique de l'égalité des chances en matière de travail :
 - M. Peter Vanvelthoven, ministre de l'Emploi.

c. Divers (conférences, visites, rencontres)

Journée internationale des femmes, le 8 mars 2007 :

- Colloque « Sauver la vie des mères – une clé du développement » ;
- Débat « La santé des femmes en milieu hospitalier ».

Une délégation du Comité d'avis a participé, le 31 octobre et le 1er novembre 2006, à la réunion des commissions parlementaires chargées de la politique de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans les Etats membres de l'Union européenne et au Parlement européen (CCEC-NCEO). La présidence finlandaise a organisé la conférence à Helsinki.

Du 4 au 6 décembre 2006, une délégation du Comité d'avis a participé à Genève au premier séminaire de l'Union interparlementaire des membres des instances parlementaires qui s'occupent du statut de la femme et de l'égalité des genres.

*

* *

11. Comité d'avis fédéral chargé des questions européennes

Président de la délégation du Sénat : M. Philippe Mahoux.

a. Suivi des questions européennes

- Échange de vues avec le Premier ministre avant et après chaque réunion du Conseil européen.
- Échange de vues avec les membres de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale au sujet du contrôle parlementaire sur la politique européenne de sécurité et de défense.
- Échange de vues avec M. Didier Donfut, secrétaire d'État aux Affaires européennes, adjoint au ministre des Affaires étrangères, sur l'état de la transposition des directives européennes en droit belge.
- Echange de vues avec MM. Jan De Bock, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Union européenne et Louis Mourau, Représentant permanent adjoint de la Belgique auprès de l'Union européenne, en présence d'une délégation parlementaire du Kosovo, sur le programme législatif et de travail de la Commission européenne pour 2007.
- Echange de vues avec M. Peter Vanvelthoven, ministre de l'Emploi sur la Stratégie de Lisbonne.
- Echange de vues avec S.E. Dr. Christoph JESSEN, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne, sur la présidence allemande de l'Union européenne.
- Echange de vues avec Lord Grenfell, Président de la Commission des affaires européennes de la « Chambre des Lords », concernant la vision du Royaume-Uni sur l'Europe en général et le Projet de constitution européenne et d'autres questions de politique européenne en particulier.
- Echange de vues avec M. Christian Dupont, ministre de la Fonction publique, de l'Intégration sociale, de la Politique des grandes villes et de l'Égalité des chances, M. Didier Donfut, secrétaire d'État aux Affaires européennes, et un représentant de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, sur la proposition de résolution visant à introduire la clause de l'Européenne la plus favorisée (de M. Mahoux et consorts) ; n° 3-2035/1.

b. Visites, rencontres et participations à des réunions interparlementaires

- Participation à la Conférence semestrielle des organes spécialisés en affaires communautaires des parlements de l'Union européenne, COSAC (voir le point VI.5).
- Des membres du comité d'avis ont régulièrement pris part à des conférences interparlementaires, à des rencontres parlementaires et à des réunions de commission conjointes au Parlement européen.

c. Contrôle du principe de subsidiarité et de proportionnalité

Depuis le 1er septembre 2006, la Commission européenne envoie ses documents législatifs et non-législatifs aux parlements nationaux de l'Union européenne. Une base de données de ces documents est tenue à jour par le Service des Affaires européennes et des Relations interparlementaires depuis janvier 2007. A partir de cette date, le Sénat a reçu 278 documents qui peuvent être réduits à 190 dossiers. Un « dossier » consiste en un document principal (un « document COM ») ou texte de base et en un document de travail ou annexe (un « document SEC »). Les documents de base peuvent être soit législatifs (livres verts, livres blancs, décision, directives), soit non-législatifs (communications, rapports (annuels)).

Les documents **non-législatifs** relèvent des dispositions du Traité d'Amsterdam et l'appel explicite de la Commission européenne, confirmé par le Conseil européen des 15 et 16 juin 2006, aux parlements nationaux de lui faire part endéans un délai raisonnable de leurs observations.

Les documents **législatifs** relèvent des dispositions du projet de Constitution de l'Union européenne concernant le contrôle de la subsidiarité, dispositions qui ont été confirmées lors du Sommet européen des 21 et 22 juin 2007.

Un avis éventuel concernant la subsidiarité et la proportionnalité doit être approuvé par le Sénat en séance plénière dans un délai de 6 semaines suivant la réception de toutes les versions de langues officielles de la Belgique.

Outre l'avis sur la subsidiarité et la proportionnalité, un avis éventuel sur le contenu de la proposition peut être donné endéans un délai raisonnable (cfr. les documents non-législatifs).

Les différentes étapes de la procédure depuis la réception jusqu'à la clôture du dossier au Sénat

1. transmission par le Sénat à la Chambre des représentants et aux parlements régionaux ;
2. encodage du document dans la base de données en Excel ;
3. « screening » du document : classification selon la nature du document (législatif ou non-législatif) et selon le sujet ;
4. tri des documents en vue de la transmission à la (aux) commission(s) compétente(s) sur base des critères suivants : compétence, actualité, pertinence ;
5. rédaction d'une fiche d'information par le Service des Affaires européennes et des Relations interparlementaires en d'un avis juridique par le Service Juridique du Sénat pour les documents législatifs ayant été sélectionnés ;
6. transmis des documents sélectionnés aux membres effectifs et au secrétaire de commission de la (des) commission(s) compétente(s) ;
7. inscription à l'ordre du jour de la (des) commission(s) compétente(s) (la demande d'un seul membre effectif de la commission suffit) ;
8. traitement et examen du dossier quant à la subsidiarité et la proportionnalité endéans un délai de 6 semaines ou quant au contenu endéans un délai raisonnable ;
 - a) en cas de d'absence de remarques, le dossier sera clôturé à ce stade ; en cas de remarques, la commission rend un avis ;
 - b) l'avis de la commission est soumis à l'approbation de la séance plénière ;

- c) si la séance plénière confirme l'avis de la commission, ce document sera transmis en tant qu'avis du Sénat au Secrétariat de la Conférence des Présidents des Sept Assemblées parlementaires ; ce dernier envoie l'avis à la Commission européenne ;
9. le correspondant IPEX du Sénat place l'avis sur le site web d'IPEX ; durant toute la procédure d'examen, l'état du dossier est régulièrement actualisé sur ce site.

Remarque au point 1 : La Commission européenne ne tient pas compte du système parlementaire spécifique de la Belgique et envoie donc seulement ses documents à la Chambre des représentants et au Sénat. Le Sénat, en sa qualité de lieu de rencontre des communautés et des régions, envoyait auparavant ces documents aux parlements régionaux. Récemment, il a été décidé que les documents de la Commission seraient désormais envoyés à une seule adresse, représentant le système parlementaire belge. A partir de cette adresse les documents sont transmis aux 7 assemblées. Le Sénat remplit cette tâche depuis le 14 avril 2007.

Dossiers traités jusqu'à la fin de la législature – état des travaux

Des 190 dossiers (reçus entre le 1er janvier et le 30 avril 2007), 62 ont été sélectionnés et envoyés aux commissions compétentes. Seulement 1 dossier a été mis à l'ordre du jour d'une commission : COM (2007) 027 : Livre vert - Vers une Europe sans fumée de tabac: les options stratégiques au niveau de l'Union européenne. Le livre vert a été mis à l'ordre du jour de la commission des Affaires sociales, mais aucun commentaire n'a été formulé.

La COSAC (Conférence des Organes Spécialisés dans les Affaires Communautaires et Européennes des Parlements de l'Union européenne) a organisé deux tests à la fin 2006 pour permettre aux états membres de mettre au point leur procédure d'examen. Deux dossiers ont ainsi été soumis à la procédure d'examen complète.

- COM (2006) 399: *Proposition de Règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 2201/2003 en ce qui concerne la compétence et instituant des règles relatives à la loi applicable en matière matrimoniale.* Ce dossier a été traité en commission de la Justice. Certaines remarques ont été formulées, voir Doc. Sénat, n° 3-1892/2. Les conclusions de cette commission ont été discutées, puis approuvées en séance plénière du 9 novembre 2006.
- COM (2006) 594 : *Proposition de Directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 97/67/CE en ce qui concerne l'achèvement du marché intérieur des services postaux de la Communauté.* Ce dossier a été traité en commission des Finances et des Affaires économiques. Certaines remarques ont été formulées, voir Doc. Sénat, n° 3-1954/2. Les conclusions de cette commission ont été discutées, puis approuvées en séance plénière du 7 décembre 2006.

Chaque fois, les conclusions ont été transmises aux autres assemblées parlementaires belges, à la Commission européenne et à la COSAC.

d. IPEX

IPEX, ou le “Interparliamentary EU Information Exchange” a été fondé en 2000 par la Conférence des Présidents des parlements nationaux de l’Union européenne. IPEX est un véritable instrument de travail pour les sénateurs et le personnel. Ce site web a évolué d’un système statique vers un outil dynamique. Chaque document que la Commission européenne transmet aux parlements nationaux est également disponible sur IPEX. Pour chaque document un dossier est créé, ce qui permet de suivre le contrôle parlementaire du document dans les états membres.

IPEX a été utilisé avec succès par le Sénat pendant les deux tests de la COSAC. Les avis du Sénat ont été mis en ligne et les travaux d’autres parlements européens ont été suivis de près.

Depuis le 1er février 2007, le Sénat munit chaque document d’un statut adapté sur le site IPEX. Puisque le site est ouvert au grand public, tout le monde a l’occasion de suivre l’évolution du contrôle parlementaire des documents par le Sénat.

IPEX est également un moyen de communication avec les parlements régionaux. Le Sénat indique sur le site s’il s’estime compétent ou non pour faire le contrôle d’un document. Evidemment, les documents qui ne tombent pas sous la compétence du Sénat ne sont pas examinés.

IPEX est partie prenante pour rassembler également les documents du Conseil des Ministres sur le site. La Conférence des Présidents des parlements nationaux de l’Union européenne soutient cette démarche.

e. Représentation du Sénat au Parlement européen

Depuis 2006, un fonctionnaire représente officiellement le Sénat au Parlement européen. L’objectif est de rassembler toutes les informations importantes concernant les activités des institutions européennes et de les transmettre au Sénat.

*
* *

12. Commission chargée du suivi du Comité permanent de contrôle des services de renseignements et de sécurité

Présidente : Mme Anne-Marie Lizin.

Réunions à huis clos

- Diverses enquêtes de contrôle du Comité permanent de contrôle des services de renseignements et de sécurité.
- Enquête de contrôle, conjointement des Comités R et P, sur la manière dont la Sûreté de l'État et les services de police ont accompli leur mission de surveillance sur la personne de madame F. ERDAL, membre de DHKPC, dans le cadre des dispositions légales qui leur sont applicables et eu égard à la situation administrative de l'intéressée.
- Enquête de contrôle sur les informations dont disposent les services de renseignement belges à propos de l'éventualité que l'infrastructure aéroportuaire belge ait été utilisée par des vols affrétés par la CIA pour transporter des détenus suspects d'être liés au terrorisme islamique.
- Enquête de contrôle concernant la communication de transactions financières internationales par la société SWIFT.
- Audition de M. Alain Wynants, administrateur général de la Sûreté de l'État.
- Rapport de l'enquête sur le suivi de l'islamisme radical par les services de renseignement.

Avec la commission spéciale chargée de l'accompagnement parlementaire du Comité permanent de contrôle des services de police de la Chambre des représentants

Réunions à huis clos

- Rapport d'activités 2005 du Comité permanent de contrôle des services de police, n° 3-1974/1.
- Rapport d'activités 2006 du Comité permanent de contrôle des services de renseignements et de sécurité.

Voyages, visites, rencontres, ...

- 17-18 octobre 2006 – Boukarest
Troisième conférence internationale sur le contrôle parlementaire des services de renseignements et de sécurité au sein de l'Union européenne.
- 27-28 novembre 2006 – Sénat
Troisième conférence parlementaire internationale sur la lutte contre le terrorisme.
Organisée conjointement par le Sénat de Belgique et le Conseil de Fédération de l'Assemblée Fédérale de la Fédération de Russie.
- 20 décembre 2006 - Paris
Haut Comité Français pour la Défense Civile :
Colloque "Renseignement et défense civile".

- 21-24 janvier 2007
Voyage de commission en Syrie.
- 18 avril 2007 - Sénat
Journée d'études concernant la protection du potentiel scientifique et économique.

*
* *

13. Commission de contrôle des dépenses électorales et de la comptabilité des partis politiques

Présidente : Mme Anne-Marie Lizin.

Les missions et les compétences de la Commission de contrôle sont les suivantes :

1. contrôle du respect des dispositions légales en matière de limitation des dépenses électorales et d'origine des fonds par les partis politiques et les candidats pour les élections des Chambres fédérales et du Parlement européen;
2. contrôle du respect, par les partis politiques, les listes, les candidats et les mandataires politiques, de l'obligation d'enregistrement concernant tout don de 125 euros et plus émanant de personnes physiques;
3. contrôle des communications officielles des autorités publiques fédérales;
4. examen des rapports financiers sur la comptabilité des partis politiques et de leurs composantes.

La Commission de contrôle a :

1. *pour ce qui concerne sa première mission, en préparation des élections législatives fédérales du 10 juin 2007 :*
 - chargé un groupe de travail de préparer un projet de proposition de loi modifiant la loi du 4 juillet 1989 relative à la limitation et au contrôle des dépenses électorales engagées pour les élections des Chambres fédérales, ainsi qu'au financement et à la comptabilité ouverte des partis politiques. Ce projet a abouti à la loi du 23 mars 2007 modifiant la loi du 4 juillet 1989 relative à la limitation et au contrôle des dépenses électorales engagées pour les élections des Chambres fédérales, ainsi qu'au financement et à la comptabilité ouverte des partis politiques et la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations;
 - marqué son accord sur un protocole d'accord, conclu sur l'initiative de la Conférence des présidents des sept assemblées parlementaires, en vue du contrôle par la Commission de contrôle fédérale et les commissions de contrôle des communautés et des régions, pendant la période de référence précédant les élections des Chambres législatives fédérales de 2007, des communications et campagnes d'information destinées au public des présidents d'assemblée, du gouvernement fédéral ou d'un ou de plusieurs de ses membres, des gouvernements de communauté ou de région ou d'un ou de plusieurs de leurs membres et d'un ou de plusieurs secrétaires d'État régionaux visés à l'article 41 de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux institutions bruxelloises. Cet accord a été signé le 26 mars 2007 par les sept présidents d'assemblée. Les présidents de l'Assemblée de la Commission communautaire française et de la *Vergadering van de Vlaamse Gemeenschapscommissie* ont signé le 26 mars 2007 une annexe à ce protocole d'accord par laquelle ils se déclarent d'accord pour appliquer également les dispositions dudit protocole d'accord (voir doc. Sénat, n° 3-2449/1);

- rédigé un vade-mecum avec ses commentaires et recommandations sur l'interprétation des dispositions de la loi du 4 juillet 1989 relatives aux dépenses électorales (voir doc. Sénat, n° 3-2449/1);
 - discuté d'une note sur l'organisation d'activités extraparlimentaires à la Chambre et au Sénat pendant la période réglementée et la qualification éventuelle de celles-ci en tant que propagande électorale;
2. *pour ce qui concerne sa deuxième mission :*
- discuté d'une note sur l'opportunité d'élaborer une réglementation légale spécifique en matière de sponsoring;
 - publié un rapport de synthèse relatif au contrôle des dons enregistrés de 125 euros et plus effectués pendant les années 1999 à 2005 par des personnes physiques aux partis politiques ainsi qu'à leurs composantes, aux listes, aux candidats et aux mandataires politiques, avec un aperçu de la réglementation et des décisions de la Commission de contrôle (voir doc. Sénat, n° 3-2450/1);
3. *pour ce qui concerne sa troisième mission :*
- rendu 32 avis après examen des notes de synthèse introduites en application de l'article 4bis de la loi du 4 juillet 1989;
4. *pour ce qui concerne sa quatrième mission :*
- approuvé le rapport relatif à l'examen et l'approbation des onze rapports financiers relatifs à la comptabilité des partis politiques et de leurs composantes pour l'exercice 2005 (voir doc. Sénat, n°s 3-1676/1, 2 et 3). La Commission de contrôle a reconsidéré ultérieurement sa décision d'approuver le rapport financier d'un parti politique et a approuvé ce rapport sous réserve, en application des articles 24, alinéa 3, 25, alinéa 2, et 25bis de la loi du 4 juillet 1989, ce qui a entraîné automatiquement la suspension préventive d'un douzième de la dotation annuelle du parti politique concerné (voir le rapport complémentaire : doc. Sénat, n° 3-1676/4).

*

* *

III. Commission parlementaire de concertation

Présidents: Mme Anne-Marie Lizin et M. Herman De Croo.

Cette commission, composée paritairement de sénateurs et de députés, s'est réunie 11 fois.

Ces réunions ont été consacrées essentiellement à la détermination ou à la prorogation des délais d'évocation et d'examen, conformément aux articles 80 à 82 de la Constitution et à l'article 2, 1° à 4°, de la loi du 6 avril 1995 organisant la commission parlementaire de concertation.

A 58 reprises, la commission a été invitée, à déterminer le délai d'évocation et le délai d'examen pour le Sénat après une demande d'urgence par le gouvernement au moment du dépôt d'un projet.¹ En outre, elle a dû examiner 21 demandes de prorogation du délai d'examen pour des projets dont le Sénat (10) ou la Chambre des représentants (11) avaient été saisi².

La commission a été saisie une seule fois pour régler un conflit de compétences formel³. En outre, elle s'est concertée à deux reprises au sujet de la procédure législative à suivre, ce qui donna lieu à une « requalification » partielle⁴.

Enfin, la commission est restée l'espace de rencontre privilégié où la Chambre et le Sénat s'informent mutuellement des initiatives envisagées dans le cadre de la procédure législative et se mettent d'accord sur le calendrier parlementaire.

*

* *

¹ Dans un seul cas, la demande d'urgence avait été retirée. Dans trois cas, le délai d'évocation a été ramené à 7 jours et le délai d'examen à 30 jours, à défaut d'accord au sein de la commission (application de l'article 80, alinéa 2, de la Constitution).

² Dans 9 de ces 11 cas, la commission a dû, à strictement parler, fixer un *nouveau* délai d'examen, la Chambre ayant laissé passer le délai initial de 60 jours.

³ Projet de loi modifiant certaines lois relatives aux dotations allouées à la Cour des comptes, aux médiateurs fédéraux, aux commissions de nomination pour le notariat et à la commission de la protection de la vie privée, n° 3-1060.

⁴ Législation en matière de lutte contre le racisme, la xénophobie et la discrimination (projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie, n° 3-2362 ; projet de loi tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes, n° 3-2363 ; projet de loi tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, n° 3-2364 ; projet de loi adaptant le Code judiciaire à la législation tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie, n° 3-2365) et projet de loi relative à la transsexualité, n° 3-1794.

V. Assemblées internationales

1. Conseil interparlementaire consultatif de Benelux

Le Conseil interparlementaire consultatif de Benelux se compose de 21 parlementaires belges, 27 parlementaires néerlandais et 7 parlementaires luxembourgeois. Sous la législature écoulée, la délégation du Sénat au Conseil de Benelux était composée des sénateurs Happart, Willems et Talhaoui. Le sénateur Van den Brande faisait également partie du Conseil de Benelux, mais en sa qualité de membre du Parlement flamand.

Le Conseil de Benelux se réunit alternativement à Bruxelles, La Haye et Luxembourg. En 2005 et 2006, il s'est réuni à La Haye. En 2007 et 2008, il se tiendra à Luxembourg.

Le Traité instituant l'Union économique Benelux a été conclu le 3 février 1958 et est entré en vigueur le 1^{er} novembre 1960. Il était conclu pour une durée de cinquante ans, après quoi il devait rester en vigueur pour des périodes successives de dix ans, à moins qu'une des parties ne s'oppose à sa reconduction.

C'est la raison pour laquelle le Conseil interparlementaire consultatif de Benelux, qui est l'organe parlementaire de l'Union économique Benelux, a entamé, au cours de l'année parlementaire écoulée, dans le cadre d'un groupe de travail spécifique, de ses commissions permanentes et de son assemblée plénière, une réflexion approfondie sur l'avenir du Benelux en tant que cadre de coopération international ainsi que sur le fonctionnement des divers organes du Benelux.

Le Conseil part du principe qu'une reconduction tacite du traité n'est pas à l'ordre du jour, étant donné, d'une part, l'évolution institutionnelle qu'a connue la Belgique depuis la conclusion du traité et, d'autre part, la progression de l'intégration européenne. Il faut en effet tenir compte des compétences spécifiques des Régions et des Communautés, y compris leurs compétences internationales respectives. Il y a également lieu d'enrichir, à la lumière de l'évolution de l'intégration européenne, les domaines dans lesquels la coopération Benelux peut représenter une plus-value et ce, afin de tenir compte des préoccupations nouvelles, comme le problème de l'approvisionnement et de la sécurité énergétiques, ces questions n'étant pas – ou pas encore suffisamment – réglementées au niveau européen.

Dans ce cadre, il faut également examiner le fonctionnement et l'éventuelle réorientation des organes du Benelux.

Pour la teneur et le résultat provisoire de cette réflexion, qui se poursuivra également durant l'année parlementaire 2007-2008, il est renvoyé aux documents n^{os} 743/2 à 743/4 du Conseil.

Parallèlement à cette réflexion, le Conseil de Benelux a évidemment poursuivi ses travaux ordinaires. La coopération interparlementaire dans le cadre du Benelux porte essentiellement sur les points d'intérêt suivants : la coopération politique et la concertation entre les trois pays du Benelux sur les questions européennes et étrangères, le fonctionnement de l'Union économique du Benelux, la coopération transfrontalière, la coopération culturelle et la coopération en matière d'enseignement.

En ce qui concerne les questions européennes et la politique extérieure, le Conseil de Benelux œuvre en faveur d'une concertation permanente entre les gouvernements du Benelux et d'une prise de position commune sur la scène internationale.

Au cours de l'année écoulée, le Conseil de Benelux a évidemment suivi de près l'évolution de la réforme des institutions de l'Union européenne et du processus d'élargissement de l'Union. Il a aussi été attentif au développement de la politique de sécurité et de défense européenne.

Pour ce qui est de la coopération interne au sein du Benelux, le Conseil et ses commissions permanentes se sont intéressés aux matières personnalisables, à la coopération spatiale et au fonctionnement du marché intérieur et de la coopération économique.

Ainsi, le Conseil a notamment examiné la problématique de la mobilité des étudiants et des travailleurs ainsi que celle de la reconnaissance réciproque des diplômes, la question de l'éventuelle organisation commune de la Coupe du monde de football en 2018, une série de problèmes concernant le statut des travailleurs frontaliers, les problématiques de l'éloignement des étrangers illégaux, de la drogue, de la sécurité des aéroports, etc.

En ce qui concerne la coopération spatiale et les matières économiques, le Conseil s'est penché entre autres sur l'entreprenariat transfrontalier et sur le dossier de la vignette autoroutière. Par ailleurs, il continue à suivre de près l'évolution des grands dossiers d'infrastructures transfrontalières, tels que celui de l'Escaut occidental, de la zone du canal Gand-Terneuzen, de la modernisation de la liaison ferroviaire Bruxelles-Luxembourg, etc.

Au cours de l'année parlementaire écoulée, le Conseil de Benelux s'est aussi attaché à maintenir ses contacts privilégiés avec d'autres structures de coopération régionales comparables, en particulier avec l'Assemblée balte et le Conseil nordique. Ces contacts ont notamment pris la forme d'une participation aux assemblées plénières des divers conseils et de l'organisation de journées d'étude, de conférences et de séminaires conjoints. Signalons par exemple la conférence sur la drogue organisée l'année dernière à Liège et la conférence sur le tourisme rural, qui s'est tenue à Clairvaux au printemps de cette année.

2. Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Les sénateurs qui font partie de la délégation en tant que délégués effectifs sont M. J.-M. Happort (*qui remplace Mme M.-J. Laloy depuis le 22 janvier 2007*), M. L. Van den Brande et M. P. Wille.

Les sénateurs qui font partie de la délégation en tant que délégués suppléants sont Mme M. Bousakla, Mme C. Defraigne, Mme F. Pehlivan et M. K. Van Overmeire.

La délégation belge est présidée par le député M. J.-P. Henry. Le sénateur M. L. Van den Brande est vice-président de la délégation. Il assume aussi la fonction de président du groupe politique PPE/DC (Parti populaire européen/Démocrates chrétiens) à l'Assemblée parlementaire.

Depuis septembre dernier, l'Assemblée a tenu quatre sessions ordinaires à Strasbourg, à savoir en octobre 2006, en janvier, en avril et en juin 2007. À cela s'ajoutent trois réunions de la Commission permanente, qui agit au nom de l'Assemblée dans l'intervalle des sessions plénières.

Parmi les grands sujets débattus lors de ces sessions, il y a lieu de citer le débat spécial que l'Assemblée a consacré à la «situation des droits de l'homme et de la démocratie en Europe». Comme la défense des droits de l'homme et la promotion de la démocratie figurent au cœur de la mission du Conseil de l'Europe, l'Assemblée a l'intention de procéder, sur une base annuelle, à une solide appréciation générale du bilan de l'Europe dans ces domaines jumeaux. Ce débat spécial était lié à un débat sur le «Suivi des résultats obtenus par les États: Évolution de la procédure de suivi de l'Assemblée». Actuellement, la Commission de suivi de l'Assemblée continue à contrôler le cheminement vers la démocratie de 13 États membres qui font encore l'objet d'une procédure de suivi ou de dialogue post-suivi, tels que l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, l'Ukraine ou la Fédération de Russie (pays pour lequel le sénateur L. Van den Brande est co-rapporteur). L'année dernière, la Commission de suivi a pris l'initiative de suivre également l'évolution démocratique dans ses 33 autres États membres. Ainsi, un premier groupe de 11 pays, dont la Belgique, avait fait l'objet d'un examen approfondi. Suite à cette procédure, l'Assemblée avait invité notre pays à signer/ratifier un certain nombre de conventions du Conseil de l'Europe, telles que le Protocole n° 12 à la Convention européenne des Droits de l'Homme ou encore la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales.

Lors de sa session d'octobre 2006, l'Assemblée a adopté une recommandation relative à la «ratification de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales par les États membres du Conseil de l'Europe». La Belgique figure parmi les huit pays n'ayant pas signé ou ratifié la Convention-cadre, tout comme Andorre, la France, la Grèce, l'Islande, le Luxembourg, Monaco et la Turquie. Dans ce rapport, l'Assemblée analyse les obstacles qui s'opposent à la ratification de la convention-cadre par ces pays, afin de mieux cerner leurs réserves et de mieux percevoir les enjeux en cause. Dans sa recommandation, l'Assemblée demande au Comité des Ministres de poursuivre ses efforts pour encourager la signature et la ratification de la convention-cadre par ces huit pays. L'Assemblée recommande également au Comité des

Ministres de réexaminer la convention-cadre elle-même à la lumière de l'expérience acquise lors de sa mise en œuvre.

Lors de la session d'automne 2006, un débat d'actualité sur le «budget 2007 du Conseil de l'Europe» a été organisé à l'initiative du sénateur Paul Wille, rapporteur en la matière pour la Commission des questions économiques et du développement. Dans son intervention, le sénateur a dénoncé la situation difficile concernant le budget du Conseil de l'Europe. En vertu du principe de croissance budgétaire zéro en termes réels, le Conseil rencontre de plus en plus de problèmes à faire face aux coûts complémentaires, telles que les dépenses croissantes de la Cour européenne des Droits de l'Homme.

Lors de la réunion de la Commission permanente fin mai 2007, le sénateur P. Wille a présenté pour la commission des questions économiques les rapports sur «les budgets du Conseil de l'Europe pour l'exercice 2008», ainsi que sur «les dépenses de l'Assemblée pour l'exercice 2008».

Lors de la réunion de la Commission permanente en novembre 2006, la sénatrice F. Pehlivan a présenté un avis pour la commission des questions sociales relatif au rapport sur «la présence turque en Europe: travailleurs migrants et nouveaux citoyens européens».

Lors de la session de janvier 2007, la sénatrice M. Bousakla a rendu un avis pour la commission des migrations sur «l'agriculture et l'emploi irrégulier en Europe».

Lors de la session d'hiver 2007, le Premier ministre G. Verhofstadt, s'est adressé à l'Assemblée en prononçant un discours sur la mission des organisations internationales, telles que le Conseil de l'Europe, l'OSCE et l'Union européenne.

Lors de la session d'avril 2007, le sénateur L. Van den Brande a présenté pour la commission politique un rapport sur le «code de bonne conduite des partis politiques», dans lequel il est proposé de confier la rédaction de ce code à la Commission européenne pour la démocratie par le droit (la «Commission de Venise»). Ce code devrait entre autres couvrir les domaines suivants: le processus électoral; le renforcement de l'égalité entre hommes et femmes; la participation des jeunes au processus politique ainsi que la participation des minorités nationales.

Dans le cadre de la campagne «Les parlements unis pour combattre la violence domestique contre les femmes », qui est le volet parlementaire de la campagne paneuropéenne du Conseil de l'Europe, le Sénat avait organisé le 23 novembre 2006 un débat spécial sur ce thème.

Enfin, signalons que l'Assemblée a exprimé un avis positif à la demande d'adhésion que la République du Monténégro avait déposée au Conseil de l'Europe le 6 juin 2006, c'est-à-dire trois jours après la déclaration d'indépendance faite par son Parlement. Le 11 mai 2007, la République de Monténégro a adhéré au Conseil de l'Europe en tant que 47^e État membre.

3. Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale

L'Assemblée de l'UEO, officiellement «*l'Assemblée interparlementaire européenne de sécurité et de défense*», a été créée en 1954 par le Traité de Bruxelles modifié. Le traité comporte une clause de défense mutuelle inconditionnelle (article V) et établit un lien organique entre l'UEO et l'OTAN (article IV). Il a créé l'Assemblée, à laquelle aujourd'hui quelque 40 pays européens envoient leurs représentants parlementaires. Ils incluent tous les pays membres de l'UE et les pays membres européens de l'OTAN ainsi que la Russie, l'Ukraine et les États des Balkans. L'Assemblée examine et soutient les activités intergouvernementales européennes dans tous les domaines de la sécurité et de la défense, y compris la coopération en matière d'armements. À la suite du transfert des activités opérationnelles de l'UEO à l'UE, l'Assemblée assume également la fonction de forum interparlementaire pour la politique européenne de sécurité et de défense (PESD).

La composition de la délégation du Sénat à l'Assemblée de l'UEO, identique à celle à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, est composée comme suit :

- membres effectifs : MM. Jean-Marie Happart (qui remplace Mme Marie-José Laloy depuis le 22 janvier 2007), Luc Van den Brande et Paul Wille
- membres suppléants : Mmes Mimount Bousakla, Christine Defraigne et Fatma Pehlivan, et M. Karim Van Overmeire

Avec les 7 parlementaires désignés par la Chambre des représentants, la délégation belge compte au total 14 membres qui participent aux travaux de l'Assemblée. La délégation belge est présidée par le député Stef Goris.

La délégation a participé aux séances plénières de l'Assemblée qui se sont tenues à Paris (du 18 au 20 décembre 2006 et du 4 au 6 juin 2007) ainsi qu'aux réunions des diverses commissions de l'Assemblée.

La Belgique a présidé l'Assemblée de l'UEO du 1 juillet au 31 décembre 2006. Dans le cadre de cette présidence, des réunions des principales commissions de l'Assemblée ont eu lieu à Bruxelles du 11 au 13 octobre 2006, suivies d'une visite à la base de Florennes. Également dans le cadre de la présidence belge, le Ministre de la Défense, M. André Flahaut, s'est adressé à l'Assemblée lors de la session plénière en décembre 2006.

La délégation belge a également participé aux séminaires et conférences suivants qui ont été organisés par l'Assemblée :

- Berlin (Allemagne), les 6-7 février 2007 : «Les orientations futures de la politique européenne de sécurité et de défense»;
- Svalbard (Norvège), les 7-9 mai 2007 : «La sécurité dans le Grand Nord» ;
- Rome (Italie), le 21 mai 2007 : «Le programme européen de navigation par satellite Galileo».

Les rencontres conjointes semestrielles des membres de l'Assemblée avec le Conseil permanent de l'UEO / Comité politique et de sécurité de l'Union européenne (COPS) ont eu lieu à Bruxelles le 12 octobre 2006 et le 29 mars 2007. Ce Comité, composé de hauts représentants de tous les gouvernements membres de l'UE, est l'organe central de l'UE pour

l'élaboration des décisions en matière de PESC (Politique européenne de sécurité commune) et surtout de PESD.

4. Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE)

Les sénatrices Anne – Marie Lizin et Margriet Hermans et le sénateur Lionel Vandenberghe ont participé au Forum d'automne organisé par l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à Malte consacré à "Immigration, Intégration et dialogue interculturel: le rôle de l'OSCE" (17 et 18 novembre 2006) et à la coopération méditerranéenne (19 novembre 2006).

En sa qualité de chef de la délégation belge à l'AP OSCE et Présidente de la Commission générale pour la Dimension humaine, Mme Lizin s'est rendue au Kosovo les 22 et 23 août 2006. Au cours de cette visite, Mme Lizin a eu l'occasion de s'entretenir avec M Ismet BEQIRI, maire de Pristina, M. Fatmir Sejdiu Président du Kosovo, ainsi qu'avec plusieurs maires du Kosovo,, avec M Kole Berisha, Président de l'Assemblée kosovare et avec l'ambassadeur Joachim Ruecker, représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et devant la presse locale.

Mme Lizin a également effectué une visite officielle en Slovaquie les 20 et 21 février 2007. Lors de sa visite, la Présidente a eu l'occasion de s'entretenir avec M Pavol Paska, Président du Conseil national de la République slovaque, M Caplovic, Vice-Premier Ministre, M Petrek maire de la vieille Ville de Bratislava, M Gasparovic, Président de la république et M Zala, Président de la Commission des Affaires étrangères.

Mme Lizin a conduit la délégation du Parlement fédéral à la sixième session d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE qui s'est tenue à Vienne les 22 et 23 février 2007. Le sénateur Lionel Vandenberghe et la sénatrice Margriet Hermans ont aussi participé à la session en tant que délégués. Mme Lizin a présidé la Commission de la Démocratie, des droits de l'homme et des questions humanitaires et a participé aux travaux de la Commission permanente en tant que Chef de délégation.

5. Conférence des organes spécialisés en affaires communautaires des parlements de l'Union européenne («COSAC »).

La COSAC est une forme de coopération interparlementaire qui offre un forum aux membres des commissions des parlements nationaux de l'Union européenne qui ont les affaires européennes dans leurs attributions et de la commission compétente du Parlement européen. Les parlements des États candidats à l'adhésion participent également à ces conférences. Les réunions sont organisées deux fois par an par le parlement de l'État membre qui assure la présidence du Conseil de l'Union européenne.

Lors de la 36^{ème} COSAC, qui s'est tenue à Helsinki les 20 et 21 novembre 2006 (n° 3-1951) et à laquelle ont participé les sénateurs Mahoux, de T' Serclaes et Talhaoui, les points suivants ont été abordés :

- le contrôle du principe de subsidiarité et de proportionnalité
- l'examen à mi-parcours du Programme de la Haye
- la dimension septentrionale et la Russie.

Au cours de la 37^{ème} COSAC, qui s'est tenue à Berlin les 14 et 15 mai 2007 et à laquelle a participé le sénateur Mahoux, les sujets suivants ont été abordés :

- la procédure de vérification de la subsidiarité et de la proportionnalité
- l'évolution climatique, la protection du climat et le rôle de l'UE
- l'avenir de l'Europe
- la transmission directe de documents de la Commission aux parlements nationaux
- l'Union européenne et ses voisins orientaux – Russie, Europe orientale et Asie centrale
- la stratégie politique annuelle 2008 de la Commission européenne

6. Union interparlementaire

L'Union interparlementaire, qui existe depuis 1889, est l'organisation mondiale des parlements nationaux. Actuellement, 147 parlements en sont membres. La Belgique est l'un des neuf pays membres fondateurs.

Les sénateurs énumérés ci-après font partie du Bureau du Groupe belge de l'UIP, qui comprend 14 membres et est présidé par M. de Donnea, député :

- membres effectifs : Mme Pehlivan (vice-présidente du Groupe), M. Destexhe et Mme Leduc;
- membres suppléants: Mme de Bethune (depuis le 6 février 2007, en remplacement de Mme Thijs), M. Willems et M. Mahoux (depuis le 6 février 2007, en remplacement de Mme Laloy).

Le président du Sénat est invité d'office aux réunions du Bureau du Groupe de l'UIP.

Le Bureau du Groupe s'est réuni le 24 octobre 2006 et le 6 février 2007. L'Assemblée générale annuelle du Groupe a eu lieu le 6 février 2007.

Assemblées statutaires de l'UIP

Aucun sénateur n'a participé à la 115^{ème} Assemblée (Genève, 15-18 octobre 2006) ni à la 116^{ème} Assemblée de l'UIP (Nusa Dua, Indonésie, 27 avril – 4 mai 2007).

Lors de la 115^{ème} Assemblée, Mme Laloy, qui était membre suppléante du Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP depuis septembre 2003, a toutefois été élue membre effective de ce Comité, lequel examine des cas concrets de violations des droits de l'homme

dont des parlementaires sont victimes dans l'exercice de leur mandat. Elle a néanmoins cessé de siéger au Comité lorsqu'elle a quitté le parlement début janvier 2007.

M. Mahoux a été désigné comme son successeur au sein de ce Comité (mandat de cinq ans) au cours de la 116^{ème} Assemblée. La prochaine assemblée du Comité se tiendra du 23 au 27 juillet 2007 à Genève.

Autres conférences de l'UIP

Session annuelle de la conférence parlementaire sur l'OMC (Organisation mondiale du commerce), Genève, 1^{er}-2 décembre 2006: M. Wille et Mme Zrihen ont participé à cette réunion. La délégation belge (dont faisaient également partie quatre députés) s'est réunie les 16 et 29 novembre 2006 pour préparer la conférence.

- Séminaire rassemblant les commissions parlementaires compétentes en matière d'égalité des sexes, organisé à Genève, du 4 au 6 décembre 2006 : En tant qu'invitée d'honneur, la présidente du Sénat a prononcé le discours d'ouverture du séminaire. Mme Pehlivan, qui a assisté au séminaire en qualité de présidente du Comité d'avis pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes du Sénat et en tant que membre de la Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, a fait partie du panel d'orateurs pour la séance sur le thème « Le rôle des commissions parlementaires pour l'égalité des genres dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes ».
- Réunion parlementaire à l'occasion de la 51^e session de la Commission de la Condition de la Femme des Nations Unies, qui s'est tenue à New York, le 1^{er} mars 2007 : Mme Hermans a participé à cette réunion consacrée au sujet « La perspective parlementaire sur la discrimination et la violence envers les petites filles ».
- Troisième réunion des présidentes de parlement à l'occasion de la 51^e session de la Commission de la Condition de la Femme des Nations Unies, qui s'est tenue à New York, le 2 mars 2007 : La présidente du Sénat a assisté à cette réunion, lors de laquelle elle a lancé, avec la présidente du Conseil national autrichien, un appel à tous les parlements afin qu'ils s'engagent dans la campagne internationale visant à interdire les bombes à fragmentation. Les deux présidentes de parlement ont ensuite envoyé une lettre commune sur ce thème à tous les présidents de parlement du monde entier.

Contacts bilatéraux du Groupe belge de l'UIP

Au sein du Groupe belge de l'UIP, il existe 86 sections bilatérales ainsi qu'un groupe de travail Balkans et un Groupe de travail Palestine, qui sont répartis en huit groupes régionaux (Europe occidentale, Europe du Sud, Europe centrale, Eurasie, Moyen-Orient/Afrique du Nord, Afrique, Asie/Océanie et Amérique). Parmi ces sections et groupes de travail, auxquels prennent part les membres du Parlement fédéral de leur propre initiative, 44 sont présidés par des sénateurs.

Une délégation de la section Belgique-Roumanie sous la houlette de la présidente de la section, Mme Durant, s'est rendue en Roumanie du 15 au 18 novembre 2006. Mme Thijs a également participé à cette mission.

Une délégation de la section Belgique-Angola est allée en Angola du 28 janvier au 1^{er} février 2007. M. Galand faisait partie de cette délégation.

Par ailleurs, il y a eu, à Bruxelles, des rencontres avec des délégations parlementaires, des ambassadeurs ou d'autres représentants des pays et territoires suivants : Angola, Bulgarie, Canada, Cuba, Indonésie, Iraq, Japon, Kazakhstan, Kosovo, Liban, Palestine, Pérou, Russie, Thaïlande et Venezuela.

7. Assemblée parlementaire euroméditerranéenne (APEM)

Mme Fatma Pehlivan a participé à la réunion de la Commission ad hoc sur les droits des femmes dans la zone euroméditerranéenne qui s'est déroulée au Caire les 20-21 novembre 2006. Elle a informé ses collègues de la résolution votée par le Comité d'avis pour l'égalité des chances des hommes et des femmes du Sénat belge concernant l'image des femmes dans la publicité. Lors du débat sur l'accès des femmes aux soins de santé, Mme Pehlivan a fait remarquer qu'il était important de différencier les problèmes de santé des femmes en fonction de la tranche d'âge à laquelle elles appartiennent. Elle a proposé que le rapport fasse référence à l'accès aux soins médicaux pour les femmes plus âgées dont le nombre ne cesse d'augmenter.

M Paul Wille a participé à la troisième session de l'Assemblée parlementaire euroméditerranéenne qui s'est tenue à Tunis du 15 au 27 novembre 2007. Il y a siégé dans la Commission pour la promotion de la qualité de la vie, des échanges humains et de la culture. L'octroi du droit de vote aux immigrés y fit lui l'objet de longs débats. M Paul Wille prit la parole pour indiquer la position de la Belgique, expliquant que l'octroi du droit de vote aux élections locales avait été accordé aux immigrés vivant en Belgique dans le cadre d'un accord politique qui prévoyait aussi de faciliter le vote des Belges résidant à l'étranger. Il a déclaré ne pas y avoir été favorable personnellement et a constaté que si les immigrés avaient peu fait usage de ce nouveau droit, l'octroi du droit de vote aux immigrés avait eu pour résultat, une flambée du vote d'extrême droite en Belgique. M Wille a également expliqué que contrairement à ce qu'affirmaient certains collègues de l'APEM, une modification de la loi électorale n'implique pas nécessairement une révision de la constitution. En Belgique, une modification de loi électorale se fait par un vote à la majorité sans révision constitutionnelle. M Wille a expliqué qu'il privilégiait un octroi rapide de la nationalité plutôt que l'octroi du droit de vote aux immigrés étrangers. Il s'est toutefois abstenu lors du vote en commission, puisque sa position personnelle ne concordait pas avec la décision prise par la Belgique.

M Wille a également pris part aux travaux de la Commission ad hoc sur les droits des femmes dans la zone euroméditerranéenne qui s'est tenue à Varsovie les 30-31 mai 2007 qui fut consacrée à la situation des femmes immigrées dans l'Union européenne.

*
* *

V. Relations internationales

1) Visites officielles de la Présidente du Sénat à l'étranger

- 4-6/12/2006 USA – Washington D.C.– Crawford lecture - CGIAR
- 2-4/02/2007 République Démocratique du Congo : installation du Sénat nouvellement élu
Composition de la délégation :
 - Mme Anne-Marie Lizin, Présidente du Sénat
 - Mme Sabine de Bethune, Présidente du groupe CD&V du Sénat
 - Mme Christine Defraigne, Présidente du groupe MR du Sénat
 - M. Georges Brion, secrétaire général adjoint du Sénat
- 20-21/02/2007 Mission officielle à Bratislava à l'invitation du Président du Parlement slovaque

2) Les personnalités étrangères suivantes, avec leur suite, ont été reçues en audience par la Présidente ou par des Vice-Présidents du Sénat :

- 16/10/2006 **Visite de S.E.M. Thorbjørn Jagland - Président du Storting (Norvège)**
 - Mme Berit Brørby - Présidente du Odelsting
 - M. Olav Gunnar Ballo - Vice-président du Odelsting
 - M. Christian Syse - Section Affaires Internationales, le Storting
 - M. Eric Christensen - Section Affaires Internationales, le Storting
 - Mme Anne Myrjord - Chargée d'Affaires a.i., Ambassade Royale de Norvège à Bruxelles
- 17/10/2006 **Visite de S.E.M. Boni Yayi - Président de la République du Bénin**
 - Mme Mariam Aladji Boni-Diallo, Ministre des Affaires étrangères
 - M. Pascal Irénée Koupaki, Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances
 - M. Richard Senou, Chargé de mission du Président de la République
 - S.E.M. Euloge Hinvi, Ambassadeur du Bénin près du Bénélux
- 19/10/2006 **Visite de S.E.M. Ural Mukhamedzhanov, Président du Mazhilis (Kazakhstan)**
 - S.E. Konstantin Zhigalov, Ambassadeur du Kazakhstan en Belgique
 - M. Sergei Bojarkin, Membre du Mazhilis, membre de la Commission des Affaires juridiques et de la Justice, membre du groupe parlementaire de coopération "Kazakhstan-Belgique"
 - M. Amzebek Zholshibekov, Membre du Mazhilis, membre de la Commission des Affaires internationales, de la Défense et de la

- Sécurité, membre du groupe parlementaire de coopération “Kazakhstan-Belgique”
- Mme Bagilya Baimagambetova, Membre du Mazhilis, Secrétaire de la Commission des Affaires internationales, de la Défense et de la Sécurité
 - M. Valeriy Kotovich, Membre du Mazhilis, membre de la Commission du développement social et culturel
 - M. Serik Ospanov, Membre du Mazhilis, membre de la Commission des Finances et du Budget, membre du groupe parlementaire de coopération “Kazakhstan-Belgique”
 - M. Amangeldi Aitaly, Membre du Majilis, Membre de la Commission des Affaires agricoles
 - M. Shaimerden Urazalinov, Membre du Majilis, membre de la Commission des Réformes économiques et du Développement régional
 - M. Baibol Utepbayev, membre du Majilis
- 24/10/2006 **Visite de Mme Maryam Radjavi, Présidente de la République élue par le Conseil national de la Résistance iranienne**
- 25/10/2006 **Visite de M. Gabor Vilagosi, Vice-Président de l’Assemblée nationale de la République de Hongrie**
- M. István Hotto, Assistant personnel de Mme Katalin Szili
 - S.E.M. Ferenc Robak, Ambassadeur
- 7/11/2006 **Visite de S.E.M. Ilham Aliyev, Président de la République d’Azerbaïdjan**
- S.E.M. Elmar Mammadyarov, Ministre des Affaires Etrangères
 - M. Araz Azimov, Vice-Ministre des Affaires Etrangères
 - S.E.M. Arif Mammadov, Ambassadeur
- 8/11/2006 **Visite de M. Donald Tsang, Chef Exécutif de Hong Kong** Région administrative spéciale de la République populaire de Chine
- 16/11/2006 **Visite de Son Altesse le Sheikh Hamad Bin Khalifa Al-Thani, Emir de l’État du Qatar**
- 17/11/2006 **Visite de S.E.M. Aristides Gomes, Premier Ministre de Guinée-Bissau**
- S.E.M. Isaac Monteiro, Ministre des Affaires étrangères
 - S.E.M. Henrique Da Silva, Ambassadeur
- 17/11/2006 **Visite du Colonel Ely Ould Mohamed Vall, Président du Comité militaire pour la Justice et la Démocratie, Chef d’Etat de la Mauritanie**
- M. Ahmed Ould Sid’Ahmed, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération

- M. Sidi Ould Mohamed Laghdaf, Chargé d'Affaires
- 23/11/2006 **Allocution de S.E.M. Fatmir Sejdiu, Président du Kosovo , dans l'hémicycle**
 - M. Gani Azemi, Représentant à Bruxelles du Président Sejdiu
- 27/11/2006 **Visite de S.E.Mme Jozefina Topalli, Présidente du Parlement de la République d'Albanie**
 - S.E.M. Arthur Kuko, Ambassadeur de la République d'Albanie
- 28/11/2006 **Visite de S.E.M. Sergueï Mironov, Président du Conseil de la Fédération de l'Assemblée Fédérale de la Fédération de Russie,**
 - M. Vladimir Koulakov, Président de la Commission de suivi du fonctionnement des services du Conseil de la Fédération
 - M. Victor Ozerov, Président du Comité de la défense et de la sécurité du Conseil de la Fédération
 - M. Valentin Mezhevitch, Premier vice-président de la Commission des monopoles naturels du Conseil de la Fédération
 - M. Alexey Alexandrov, Vice-président du Comité de la défense et de la sécurité du Conseil de la Fédération
 - M. Vassili Likhachev, Vice-président du Comité des affaires internationales du Conseil de la Fédération
 - M. Anatoly Lyskov, Vice-président du Comité des questions judiciaires du Conseil de la Fédération
 - M. Alexey Chickhov, Membre du Comité de la défense et de la sécurité du Conseil de la Fédération
- 07/12/2006 **Allocution de S.E.M. Christian Poncelet, Président du Sénat de la République française, dans l'hémicycle**
 - M. Christian Cointat, Sénateur des Français de l'étranger, Président du groupe France-Belgique
 - M. Hubert Haenel, Sénateur du Haut-Rhin, Président de la Délégation pour l'Union européenne
 - M. Yvan Renar, Sénateur du Nord
 - M. Charles Revet, Sénateur de la Seine-maritime,
 - Mme Bernadette Dupont, Sénateur des Yvelines,

- 14/12/2006 **Visite officielle de S.E.M. Muhammad Yunus Qanoni, Président de l'Assemblée nationale de la République islamique d'Afghanistan**
 - M. Sardar Mohammad Rahman Oghli, Secrétaire de l'Assemblée nationale de la République islamique d'Afghanistan
 - M. Sayed Mustafa Kazimi, Membre de l'Assemblée nationale de la République islamique d'Afghanistan
 - M. Sayed Mohammad Gulabzoy, Membre de l'Assemblée nationale de la République islamique d'Afghanistan
 - Mme Nagila Dehqan Nejad, Membre de l'Assemblée nationale de la République islamique d'Afghanistan
 - S.E.M. Humayun Tandar, Ambassadeur de la République islamique d'Afghanistan

- 08/01/2007 **Visite d'une délégation de Femmes tunisiennes, conduite par Mme Nassima Ghannouchi, Députée**

- 16/01/2007 **Rencontre avec une délégation de parlementaires du Kosovo**
 - S.E.M. Fatmir Sejdiu, Président du Kosovo
 - M. Sabri Hamiti, Président de la Commission de la Coopération internationale et de l'Intégration au sein de l'UE
 - M. Bajram Rexhepi, Premier Vice-Président de la Commission de la Coopération internationale et de l'Intégration au sein de l'UE
 - M. Dzezair Murati, 2e Vice-Président de la Commission de la Coopération internationale et de l'Intégration au sein de l'UE
 - M. Alush A. Gashi, membre de la Commission
 - M. Xhavit Haliti, membre de la Commission
 - Mme Teuta Sahtqija, membre de la Commission

- 29/01/2007 **Visite de S.E.M. Georgi Pirinski, Président de l'Assemblée nationale de la République de Bulgarie**
 - S.E.M. Christo Gueorguiev, Ambassadeur de la République de Bulgarie au Royaume de Belgique

- 31/01/2007 **Visite de M. Ricardo Ehrlich, Bourgmestre de la ville de Montevideo**

- 01/02/2007 **Visite de M. Pablo Mandeville, Administrateur du Programme de Développement des Nations Unies pour l'Uruguay**

- 01/02/2007 **Visite de S.E.M. Gervais Rufyikiri, Président du Sénat de la République du Burundi**
 et
 20/03/2007

- 12/02/2007 **Visite du Docteur Mohamed El-Baradei, Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique**

- 13/02/2007 **Visite de M. Arthur Baghdasaryan, Membre du Parlement d'Arménie, Président du Parti "Respect de la Loi", Ancien Président du Parlement d'Arménie**
 - M. Mher Shahgeldyan, Membre du Parlement
 - Mme Heghine Bisharyan, Membre du Parlement

- 15/02/2007 **Allocution de S.E.M. Enrique Iglesias, Secrétaire général ibéroaméricain**

- 28/02/2007 **Rencontre avec une délégation de femmes parlementaires afghanes**

- 15/03/2007 **Visite de S.E.Mme Ellen Johnson Sirleaf, Présidente du Libéria**
 - S.E.M. Toga G. McIntosh, Ministre du Planning et des Affaires économiques
 - S.E.Mme S. Telewoda, Ambassadeur du Libéria

- 15/03/2007 **Rencontre avec Mme Mijiro, Secrétaire Générale adjointe des Nations Unies**

- 15/03/2007 **Visite de S.E.M. Frank Wisner, Représentant spécial du Secrétaire d'Etat américain pour le Kosovo**

- 15/03/2007 **Allocution du Dr Ismail Serageldin, Directeur de la Bibliothèque d'Alexandrie**

- 16/03/2007 **Rencontre avec S.A.R. le Prince El Hassan Bin Tallal du Royaume hachémite de Jordanie**

- 28/03/2007 **Rencontre avec M. Abdelkader Messahel, Ministre délégué auprès du Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères, chargé des Affaires africaines, de la République algérienne démocratique et populaire**
 - S.E.M. Halim Benattallah, Ambassadeur d'Algérie

- 16/04/2007 **Rencontre avec des parlementaires russes, délégation conduite par M. Vassily Likhatchev, Vice-Président du Comité des affaires internationales du Conseil de la Fédération**
 - M. Alexandre Lotorev, Vice-Président du Comité des affaires internationales du Conseil de la Fédération
 - M. Ataille Aliev, Vice-Président du Comité des affaires internationales du Conseil de la Fédération
 - Mme Nathalia Dementieva, Vice-Présidente du Comité des affaires internationales du Conseil de la Fédération

- 17/04/2007 **M. Habib Ben Yahia, secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe**
- 26/04/2007 **Rencontre avec une délégation de femmes chinoises conduite par Mme Mo Wenxiu, Vice-Présidente et membre du secrétariat de la Fédération nationale des Femmes chinoises (FNFC)**
 - Mme Long Jiangwen, Directrice générale adjointe
 - Mme Jiang Jing, Directrice adjointe
 - Mme Liu Yandong
 - Mme Yanqing Qian
 - Mme Yu Jinsong
- 9/05/2007 **Visite de M. Leonel Gonzales, Député de l'Assemblée nationale du Pouvoir Populaire de la République de Cuba**
- 30/05/2007 **Visite de M. Amer Loutfi, Ministre de l'Économie et du Commerce de Syrie**
- 06/06/2007 **Visite de S.E.Mme Simone Ehivet Gbagbo, Première Dame de la République de Côte d'Ivoire**
- 06/06/2007 **Visite de S.E. Madame Katalin Szili, Présidente du Parlement de la République de Hongrie**

3) Les ambassadeurs en poste à Bruxelles reçus par la Présidente du Sénat:

- 10/10/2006 S.E. Mme Salome Samadashvili, Ambassadeur de la République de Géorgie
 - 16/10/2006 S.E.M. Elio Rodriguez Perdomo, Ambassadeur de la République de Cuba
 - 21/12/2006 S.E.M. Abdulazeez Al-Sharikh, Ambassadeur de l'Etat du Koweït
 - 18/01/2007 S.E.M. Rudolf Bekink, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas
 - 06/03/2007 S.E.M. Jadjib Riphath, Ambassadeur de la République d'Indonésie
 - 03/04/2007 S.E.M. Hristo Georgiev, Ambassadeur de Bulgarie
 - 04/05/2007 S.E.Mme Joëlle Bourgois, Ambassadeur de la République française
- + Rencontres régulières avec S.E.M. Tom Korologos, Ambassadeur des États-Unis d'Amérique

4) Les délégations parlementaires suivantes ont été reçues par le Sénat

- 13/10/2006 Visite d'une délégation de parlementaires des Balkans dans le cadre du Pacte de Stabilité
- 30/01/2007 Visite d'une délégation du Conseil des représentants de l'Irak
- 26-29/03/2007 Visite d'études d'une délégation parlementaire irakienne
- 27-28/03/2007 Visite de travail d'une délégation sénatoriale française

5) Divers

1. Projets éducatifs

- 21/10/2006
 1. Place aux Enfants
- 11/11/2006
 2. Rencontre entre les jeunes et les anciens combattants
- 23/03/2007 « Troubled Waters » en présence de S.A.R. le Prince Laurent
- 27 + 30/4/2007 Fête des Langues, avec signature de la Charte sur le multilinguisme
- 4/05/2007 Séance de clôture du « Scholierenparlement »
- 8/05/2007 Commémoration de la fin de la Deuxième Guerre Mondiale: à l'issue de la cérémonie à la Colonne du Congrès, rencontre entre des élèves des deux dernières années du secondaire et des anciens combattants + débat sur le thème de l'Engagement

2. Autres activités

- 20/10/2006 Déjeuner offert en l'honneur des représentants territoriaux de l'État
- 24/10/2006 Présentation du rapport « Les rapports de la science et de la technologie au développement durable », Tome 1 : « Changement climatique et transition énergétique : dépasser la crise » - des sénateurs français MM. Pierre Laffitte et Claude Saunier

- 25/10/2006 Commémoration du 50e anniversaire de la révolution hongroise
- 15/11/2006 Exposition « 175 ans de Monarchie et de Constitution » dans le cadre de la Fête du Roi
- 27-28/11/2006 Colloque sur « Les problèmes actuels de la lutte contre le terrorisme, la sécurité énergétique et le droit international » - troisième conférence parlementaire internationale sur la lutte contre le terrorisme
- 05-08/12/2006 Mission d'étude de fonctionnaires de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie au Parlement Fédéral dans le cadre d'un programme de formation organisé par l'Assemblée parlementaire de l'OSCE
- 12/12/2006 Présentation du livre « L'Art au Sénat. Découverte d'un patrimoine » en présence de S.M. la Reine Paola
- 19/12/2006 Prix Odissea : défense orale des candidats, proclamation des lauréats et remise du prix
- 19/12/2006 Conférence « la Belgique au Conseil de Sécurité de l'ONU 2007-2008 »
- 06/02/2007 Déjeuner offert aux gouverneurs de province sur le thème de la réforme des services d'incendie
- 12/02/2007 Réception à l'occasion du Forum des Femmes
- 27/02/2007 Stage de formation de 52 stagiaires des carrières extérieures (SPF Affaires étrangères)
- 28/02/2007 Vernissage de l'exposition « Le droit à la Santé pour tous », organisé conjointement par le Sénat et Iriba
- 01/03/2007 Déjeuner en l'honneur du Professeur Joseph E. Stiglitz, Prix Nobel d'Economie 2001
- 08/03/2007 Colloque « Sauver la vie des mères – une clé du développement » (Journée internationale des Femmes)
- 08/03/2007 Débat « La santé des femmes en milieu hospitalier » (Journée internationale des Femmes)
- 09/03/2007 Journée de travail « fracture numérique, fracture sociale », en présence de S.A.R. la Princesse Astrid

- 16/03/2007 Remise des prix du concours photos organisé à l'occasion du 50^e anniversaire des Traités de Rome,
 - M. Jacques Delors, Ancien Président de la Commission européenne
 - M. Leo Tindemans, Ministre d'État
 - M. Karel Van Miert, Ministre d'État
 - Mme Annemie Neyts, Ministre d'État
- 16/03/2007 Allocution en séance solennelle de M. Jacques Delors et débat sur l'avenir de l'Europe avec les citoyens
- 19/3/2007 Présentation du rapport « La Belgique docile. Les autorités belges et la persécution des Juifs en Belgique pendant la Seconde Guerre Mondiale » par le CEGES/SOMA
- 20/03/2007 Vernissage de l'Exposition « Troubled Waters » du photographe Dieter Telemans organisée conjointement par le Sénat, GREENBelgium et Protos
- 28/03/2007 Colloque sur les Droits des Patients organisé en collaboration avec Europa Donna Belgium asbl
- 18/04/2007 Journée d'étude sur la Protection du potentiel scientifique et économique – Comité R
- 19/04/2007 Colloque « La santé des femmes en Belgique »
- 24/04/2007 Vernissage de l'exposition « Les cent jours du génocide des Tutsis, 1994 » (asbl IBUKA-Belgique)

3. Les sénateurs ont participé aux conférences, séminaires, colloques et voyages ministériels suivants au nom du Sénat :

- Du 16 au 17.10.2006 : Conférence annuelle de l'EPTA (European Parliamentary Technology Assessment) à Oslo (M. Luc Willems)
- Du 1^{er} au 2.12.2006: session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC (Organisation mondiale du commerce) à Genève (M. Paul Wille et Mme Olga Zrihen)
- Du 15 au 16.2.2007: Conférence sur la dimension parlementaire de l'observation des élections (organisée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe) à Strasbourg (M. Wouter Beke)
- Le 22.2.2007: Séminaire parlementaire de l'OCDE consacré à la "Migration internationale: défis et perspectives" à Paris (M. Jean Cornil)

- Du 26 au 28.2.2007: Conférence parlementaire sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la région des Grands Lacs (organisée par l’AWEPA) à Kinshasa (M. Alain Destexhe)
- Du 27.2 au 1.3.2006 : 51^{ème} session de la Commission de la condition de la femme de l’Organisation des Nations unies à New York (Mme Margriet Hermans)
- Du 13 au 14.3.2007: Réunion de femmes parlementaires sur la “Santé et la survie des mères et des nouveau-nés” (organisée par l’Organisation mondiale de la Santé) à Londres (Mme Stephanie Anseeuw)
- Du 15 au 17.3.2007: Conférence annuelle du Réseau parlementaire sur la Banque mondiale à Le Cap (M. Alain Destexhe)

4. Sénateurs détachés comme observateurs électoraux :

- le 29.10.2006 : au Congo (M. Stefaan Noreilde, Mme Sabine de Bethune et Mme Marie-José Laloy)
- le 21.1.2007 en Serbie (M. Lionel Vandenberghe)

*
* * *

VI. Communication

1. Contacts avec les médias

a. Flashs infos

Chaque jour, le service Communication transmet à des catégories spécifiques de journalistes des flashs infos électroniques ciblés comportant un commentaire succinct mais précis de la séance plénière, des réunions de commission, des colloques, etc., qui ont lieu au Sénat. Du 1^{er} janvier 2007 au début de la période réglementée, plus de 100 courriers électroniques, rédigés chaque fois dans deux langues au moins, ont été transmis à la presse. Depuis cette année, le service peut d'ailleurs compter sur un logiciel TIC perfectionné pour informer la presse plus efficacement.

Pour recevoir les flashs infos : Inge De Buck : tél. 02/501.79.75 - idb@senate.be

Outre cette approche proactive, le service Communication a répondu à de nombreuses questions de journalistes, par téléphone et par courriel.

Informations :

Patrick Peremans – 02/501.73.37 ou 0477/79.79.01 – pp@senate.be

Thibaut Cardon – 02/501.74.24 ou 0473/47.48.58 – tcdl@senate.be

Peter Vercammen – 02/501.78.52 ou 0473/47.49.07 – pv@senate.be

b. Rencontres avec la presse

En 2007, la présidente du Sénat et les présidents de commission ont organisé de nombreuses conférences de presse, points de presse, déjeuners de presse, colloques, événements qui ont bénéficié d'une large attention de la part de la presse.

Durant cette période, plusieurs événements ont été organisés, parmi lesquels une présentation à la presse du nouveau cahier du Sénat sur la Constitution, la présentation du rapport CEGES sur la persécution et la déportation des Juifs en Belgique, une exposition de photos sur le Burundi et une autre sur le génocide rwandais de 1994, un colloque sur la fracture numérique, en collaboration avec le groupe de travail interparlementaire Quart-Monde, deux colloques à l'occasion de la Journée internationale de la femme, un colloque sur les droits des patients, une journée d'études sur la protection du potentiel économique et scientifique. Un public important, notamment de jeunes, a été drainé en 2007 par la commémoration des 50 ans de l'Europe, avec un débat passionnant sur l'Europe organisé dans l'hémicycle du Sénat, en présence de l'ancien président de la commission européenne, Jacques Delors. Parmi les autres succès de foule, citons la fête annuelle des langues, qui a rassemblé 2000 élèves, et le Forum Jeunes pour l'eau, au cours duquel des centaines de jeunes sont venus débattre de la problématique de l'eau dans l'enceinte du Sénat. Dans ce contexte, une exposition sur l'importance de l'eau a également été organisée au Sénat. Lors de la commémoration des 50 ans de l'Europe, un concours photo accessible à l'ensemble des citoyens a également été organisé.

Pour clôturer cette législature, le Sénat a organisé à la date symbolique du 8 mai 2007 un débat rassemblant des jeunes, des anciens combattants et quelques justes, ayant pour thème l'engagement, le dévouement et la solidarité.

La presse s'est également intéressée aux rencontres organisées au Sénat avec des dirigeants politiques importants. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer le président kosovar Fatmir Sejdiu, Mohammed El-Baradei (Agence internationale de l'énergie atomique), Enrique Iglesias (Conférence ibéroaméricaine), Ellen Johnson Sirleaf, Présidente du Liberia. Une autre visite qui n'est pas passée inaperçue fut celle de l'Américain Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie 2001.

c. Caméras

Depuis 5 ans, le service Communication met gratuitement à disposition des enregistrements audiovisuels professionnels des séances plénières et de certaines réunions de commission.

Toutes les séances plénières du Sénat depuis janvier 2006 peuvent être visionnées sur le nouveau site web du Sénat.

Commandes de cassettes : Guy Goossens – 02/501.79.16 ou 0473/47.40.11 – ggo@senate.be

d. Photos

Les photos numériques réalisées par les photographes du Sénat sont également mises à la disposition de la presse écrite. Plusieurs photos prises par notre service ont figuré dans les pages de journaux tels que La Libre Belgique, les journaux du groupe VUM, Metro, La Dernière Heure, Grenz Echo et Het Laatste Nieuws.

Enfin, de nombreuses photos du service de la Communication du Sénat servent d'illustration sur de nombreux sites web extérieurs au Sénat (sites web personnels / blogs de sénateurs, ONG, associations, organisations internationales...).

Commandes : Guy Goossens – 02/501.79.16 ou 0473/47.40.11 – ggo@senate.be

2. Relations publiques

a. Courriels venant du public

Du 1^{er} janvier 2007 au 18 juin 2007, le service Communication a répondu à quelque 150 courriels et appels téléphoniques de citoyens.

b. Site web (service Communication et service TIC)

Depuis quelque temps, on peut visionner l'enregistrement vidéo de la séance plénière dès le lendemain de celle-ci (l'après-midi). Il suffit de cliquer sur le nom de l'orateur pour visionner son intervention. De plus, une version brute, sans aucun découpage, sera prochainement placée sur le site web encore plus rapidement.

c. Revue du Sénat

La revue du Sénat paraît semestriellement. Le numéro 14 contenait un encart de 16 pages sur la présidence belge de l'OSCE. Dans un prochain numéro intitulé « Le jeu / Les acteurs », les nouveaux présidents de groupe et de commission présenteront leur vision de leur mandat. Les revues sont envoyées gratuitement aux écoles, bibliothèques, acteurs de la société civile et citoyens intéressés.

L'album photo, le dépliant (actualisé) et le film DVD sur le Parlement fédéral (à télécharger gratuitement sur www.senat.be ou à commander au prix de 2 €) sont toujours disponibles au service de la Communication.

Commandes : Monique Schaeck – tél. 02/501.78.49 – ms@senate.be

d. Visites

Durant la session 2006-2007, plus de 40.000 personnes ont visité la Chambre des représentants et le Sénat dans le cadre d'une visite de groupe, d'une journée portes ouvertes ou à l'occasion d'un débat auquel elles ont assisté.

Réservations :

Léon Tombal – 02/501.73.55 ou 02/501.73.69 – lt@senate.be

Le 21 juillet, une journée portes ouvertes a eu lieu au Parlement fédéral à l'occasion de la Fête nationale.

e. Événements : voir VI.1.b) *Rencontres avec la presse*

3. Plate-forme Démocratie et citoyenneté

La Plate-forme Démocratie et Citoyenneté du Sénat souhaite rassembler dans un site portail toutes les initiatives belges dans le domaine de la démocratie et de la citoyenneté. Le but est de proposer à toute personne ou organisation concernée par la formation au sens large (jeunes, enseignants, associations socioculturelles,...) un site portail afin d'informer, de répondre aux questions, d'aiguiller vers les initiatives appropriées et de mettre les différentes initiatives en contact les unes avec les autres en promouvant l'interaction.

En outre, la Plate-forme Démocratie et Citoyenneté se veut un espace pour l'éducation à la mémoire, notamment sur le thème de la Seconde Guerre mondiale. Par le biais du site web et l'organisation d'événements, la Plate-forme vise à promouvoir activement le dialogue entre les témoins de la guerre et les jeunes en vue d'une meilleure citoyenneté, plus de solidarité, de paix et de démocratie.

L'accompagnement de la Plate-forme Démocratie et Citoyenneté est assuré par un comité composé comme suit: Anne-Marie Lizin, présidente du Sénat, les sénatrices Jeannine Leduc, Sabine de Bethune, Christine Defraigne, Marie-Hélène Crombé-Berton, les sénateurs Philippe Mahoux, Staf Nimmegeers et Francis Delpérée et, en qualité d'experts, le professeur Frank Flerackers (K.U.B.) et Claire Pahaut (Démocratie ou barbarie).
